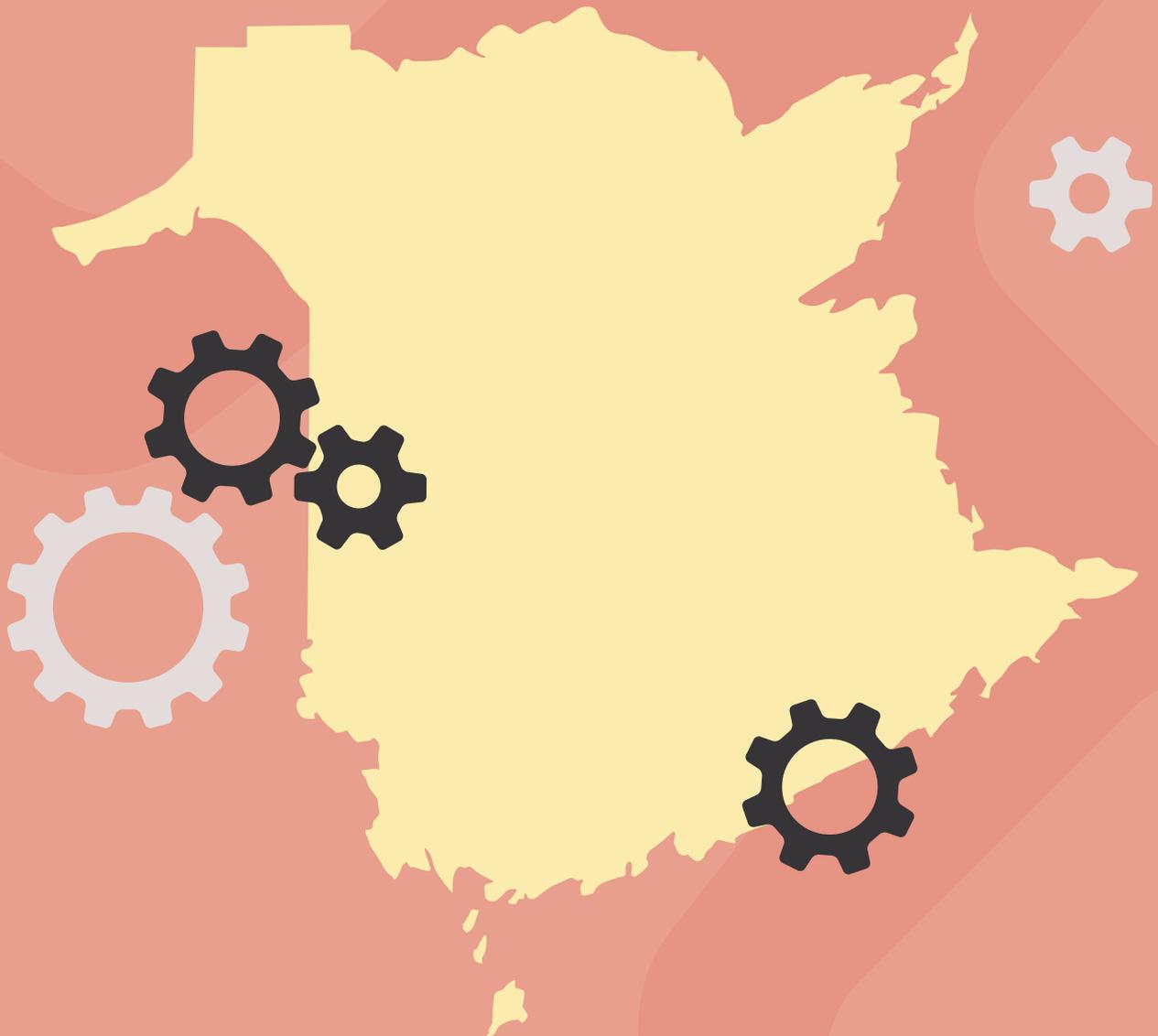


Faire évoluer le paysage créatif

Une analyse complète de la main-d'œuvre dans le secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick





Préparé pour ArtsLink NB



Préparé par Kelly Hill, Hill Stratégies Recherche Inc.

ArtsLink NB est un organisme de services artistiques composé de membres, fondé en 2009 pour faire progresser les arts au Nouveau-Brunswick en reliant et en unifiant les artistes et les organismes artistiques et en faisant la promotion de leur valeur. Nous représentons les artistes néo-brunswickois.es de toutes les disciplines, les organismes artistiques et les travailleur.se.s culturels de toute la province.

Publié par ArtsLink NB

www.artslinknb.com



Owens Art Gallery
Mount Allison University

En partenariat avec l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) et l'Owens Art Gallery.



Avec l'appui financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick

ISBN : 978-1-9990167-2-2

Traduction : Monique Arseneault
Révision linguistique : Réjean Ouellette
Graphisme : Creative Juices

Table des matières

- 4** Lettre de la Directrice générale

- 5** Partie 1 : Enquête sur les conditions de travail et l'accessibilité financière des artistes et des travailleur.se.s culturels

- 20** Partie 2 : Impact économique des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick

- 31** Partie 3 : Portrait statistique de la main-d'œuvre du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick

Il est impératif de comprendre l'importance du secteur des arts et de la culture pour développer un soutien et des stratégies pour les industries culturelles et pour accroître la main-d'œuvre culturelle. Le présent rapport servira de document d'orientation pour le secteur, alors que nous élaborons des approches et plaidons pour l'amélioration du statut socioéconomique des artistes dans notre province.

ArtsLink NB a entrepris une initiative de recherche qui s'appuie sur les fondements établis par les rapports *Sustaining New Brunswick's Arts and Culture Workforce* (Soutenir la main-d'œuvre des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick) (2013) et *Cultivating our Cultural Workers* (Favoriser la croissance de nos travailleurs culturels) (2019). Le rapport *Faire évoluer le paysage créatif* (2025) décrit les défis et la dynamique actuels du secteur des arts et de la culture. Cette recherche servira de base à l'élaboration d'une stratégie globale en vue d'assurer la stabilité de la main-d'œuvre dans ce secteur. La stratégie comprendra des mesures visant à répondre à l'évolution du secteur dans le sillage de la pandémie, aux obstacles historiques et contemporains à l'attraction et à la rétention des talents, aux lacunes existantes en matière de main-d'œuvre et aux considérations relatives au marché, y compris les perspectives locales et les perspectives d'exportation.

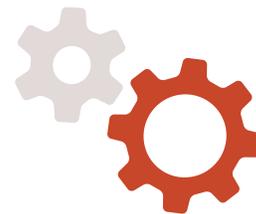
En 2025, alors que nous analysons la main-d'œuvre culturelle, nous reconnaissons le paysage changeant du secteur culturel au Nouveau-Brunswick et la disponibilité de nouvelles données et de nouveaux points de vue. Ce moment offre une excellente occasion de sonder la main-d'œuvre culturelle une fois de plus, d'évaluer les changements qui s'y sont produits, d'aborder les nouveaux défis et de cerner les domaines de croissance stratégique.

ArtsLink NB exprime sa gratitude à Kelly Hill, de Hill Stratégies Recherche Inc., pour avoir élaboré les sondages et fourni une analyse approfondie des données. Nous remercions également nos organismes partenaires, l'AAAPNB et l'Owens Art Gallery, qui ont joué un rôle déterminant dans l'avancement de cette recherche clé. De plus, nous exprimons notre reconnaissance à la communauté artistique et culturelle pour son engagement et ses contributions inestimables au Nouveau-Brunswick et au-delà.

Nous tenons à remercier le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour son soutien et son investissement continu dans les industries artistiques et culturelles. Nous croyons que ce rapport et ses conclusions inspireront des mesures concrètes qui permettront de renforcer la contribution du secteur des arts et de la culture, et de réaffirmer que les arts et la culture sont essentiels à notre qualité de vie et à notre bien-être social et économique.

Julie Whitenect

Directrice générale
ArtsLink NB



Ce rapport est divisé en trois parties principales :

PARTIE 1

Enquête sur les conditions de travail et l'accessibilité financière des artistes et des travailleurs culturels

PARTIE 2

Impact économique des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick

PARTIE 3

Portrait statistique de la main-d'œuvre du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick

PARTIE 1

Conditions de travail et accessibilité financière pour les artistes du Nouveau-Brunswick



Résumé

Les études ont démontré que la participation à la vie culturelle et la production culturelle présentent des avantages considérables sur le plan personnel, social, de la santé et de l'économie. L'importance de la culture se reflète dans le slogan d'ArtsLink NB : « Les arts sont essentiels pour tous les Néo-Brunswickois.es. » Dans ce contexte, les forces et les défis du travail culturel constituent un sujet de recherche important.

Le présent rapport porte sur les enjeux en matière de ressources humaines dans le secteur culturel de la province et se fonde sur une enquête menée auprès de 139 artistes et autres travailleur.se.s culturels à l'hiver et au printemps 2024. L'enquête a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre ArtsLink NB, l'Owens Art Gallery et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. L'enquête a été conçue, gérée et analysée par Kelly Hill, de Hill Stratégies Recherche.

Qu'est-ce que l'enquête a permis d'apprendre sur les artistes de la province?

- Les artistes du Nouveau-Brunswick ont **des parcours professionnels variés**, car une carrière dans les arts ne suit pas nécessairement un parcours linéaire. Il se peut que les personnes travaillent à la fois au sein et à l'extérieur du secteur des arts au cours de leur carrière. De plus, il n'y a pas toujours de lien direct entre la formation préprofessionnelle et la carrière d'artiste ou de travailleuse culturelle.
- **Le travail autonome est la norme** chez les artistes. Pour certain.e.s, il résulte d'un choix délibéré; pour d'autres, il fait simplement partie du métier.
- Les principaux avantages du travail autonome pour les artistes sont **le défi, le contrôle et les horaires flexibles**.
- Les inconvénients importants du travail autonome pour les artistes sont **la difficulté d'accès aux avantages sociaux et le manque de stabilité**.
- **Il est courant que les artistes se consacrent à l'enseignement**. C'est le cas de 61 % des artistes répondant.e.s, mais un grand nombre considèrent que l'enseignement est secondaire par rapport à leur pratique artistique.
- **Il n'est pas courant que les artistes aient une formation en affaires**, bien que la plupart des artistes gèrent une petite entreprise axée sur leur production. Exactement la moitié des artistes répondant.e.s n'ont eu aucune formation en gestion d'entreprise ou de carrière.
- **Les artistes ont tendance à avoir un revenu particulièrement faible** tiré des arts et de la culture : les deux tiers des artistes interrogé.e.s (66 %) ont gagné moins de 40 000 \$ provenant de leur activité dans le domaine des arts et de la culture en 2023. (L'enquête demandait aux personnes interrogées de fournir leur revenu d'emploi tiré de ce secteur, y compris de leur emploi principal et de leur emploi secondaire, mais sans inclure le travail dans d'autres secteurs de l'économie.)

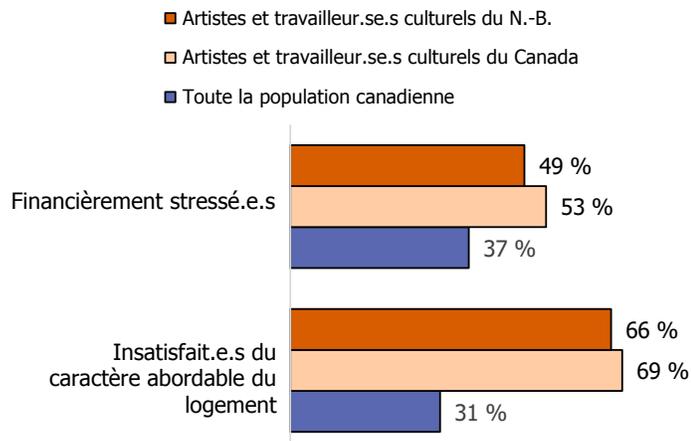
En ce qui concerne les artistes et les autres travailleur.se.s culturels qui occupent un emploi dans le secteur, l'analyse des données de l'enquête a permis de dégager les constats suivants :

- **Les emplois secondaires sont très fréquents** dans le secteur culturel, en particulier chez les francophones et les jeunes travailleur.se.s. Près des deux tiers des personnes interrogées (63 %) occupaient plus d'un emploi, dont 67 % des artistes et 50 % des autres travailleur.se.s culturels. Parmi les personnes interrogées, le cumul d'emplois est particulièrement fréquent chez les francophones (75 %) et les personnes âgées de moins de 40 ans (73 %).
- **Le travail non rémunéré est très courant** dans le secteur culturel au Nouveau-Brunswick. Parmi ceux et celles qui sont salariés, 55 % des artistes et des autres travailleur.se.s culturels ont déclaré faire du travail supplémentaire non rémunéré, y compris 29 % qui ont dit qu'ils en faisaient « très souvent ».
- La très grande majorité des répondant.e.s qui ont un emploi salarié croient que leur **travail est intéressant** (84 % étaient d'accord avec cet énoncé). Cependant, près de la moitié (44 %) **ont reconnu se sentir épuisées dans leur organisme** et 38 % estiment que **la culture de leur organisme a un effet négatif sur leur santé mentale ou physique**.

Parmi l'ensemble des réponses obtenues (tant des artistes que des autres travailleur.se.s culturels), des renseignements financiers importants ressortent de l'enquête :

- **La plupart des répondant.e.s (60 %) ont gagné moins de 40 000 \$ provenant de sources artistiques et culturelles en 2023**, dont 26 % ont gagné moins de 10 000 \$. Seulement 7 % ont gagné plus de 80 000 \$ provenant de sources artistiques et culturelles.
- **Les répondant.e.s issus de groupes en quête d'équité et les anglophones étaient plus susceptibles de gagner moins de 40 000 \$ provenant de sources artistiques et culturelles** en 2023. Comparativement à la statistique de référence pour tous les répondant.e.s (60 %), 66 % des membres de groupes en quête d'équité ont gagné un revenu inférieur à 40 000 \$ provenant de sources artistiques et culturelles, tout comme 56 % des personnes qui ne s'identifiaient pas aux groupes en quête d'équité. Parmi les anglophones, 67 % des répondant.e.s ont gagné un revenu inférieur à 40 000 \$ dans le secteur des arts et de la culture, comparativement à 52 % des répondant.e.s francophones.
 - En raison du nombre relativement faible de répondant.e.s, l'analyse des données de l'enquête a regroupé plusieurs répondant.e.s dans la catégorie des « groupes en quête d'équité » : les personnes racisées, les Autochtones, celles qui s'identifient comme LGBTQ2SIA+, celles qui ont un handicap et les personnes sourdes ou malentendantes. L'analyse de l'enquête fournit des statistiques séparées sur les femmes, les hommes, les francophones, les anglophones, les personnes de moins de 40 ans et celles de 40 ans et plus.

Principaux défis financiers



Sources : Enquêtes par l'Institut national de la paie (2023), Statistique Canada (2021) et Hill Stratégies (2024).

Les résultats du sondage indiquent qu'il existe une **crise de l'accessibilité financière** chez les artistes et les autres travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick. La moitié des personnes interrogées ont déclaré être **financièrement stressées**, et les deux tiers ne sont **pas satisfaites du caractère abordable de leur logement**. Le stress financier est plus important chez les jeunes répondant.e.s et les membres de groupes en quête d'équité.

La grande majorité des personnes répondantes (80 %) ont **fait quelque chose en 2023 pour tenter de joindre les deux bouts**, les mesures les plus communes étant de réduire leurs dépenses (49 %), de puiser dans leurs économies ou leurs investissements (46 %) et, enfin, d'avoir une autre source de revenu (39 %).

Les personnes sondées ont évoqué **de nombreuses difficultés liées au caractère abordable et à la disponibilité des espaces artistiques et culturels dans la province**. Plus de la moitié des répondant.e.s se sont dits « insatisfaits » ou « très insatisfaits » de la disponibilité et du caractère abordable d'un studio ou d'un espace de répétition, ainsi que de la disponibilité d'espaces d'exposition ou de représentation.

Les **possibilités de subventions sont limitées** dans la province. Il s'agit là de l'obstacle le plus souvent mentionné en ce qui concerne les réseaux commerciaux ou de soutien au travail des artistes interrogé.e.s (choisi par 61 %). Trois autres obstacles ont été évoqués par un peu plus de la moitié des répondant.e.s : le manque de valeur accordée à leur travail par la communauté (53 %), la petite taille du marché local (52 %) et les possibilités limitées de vente ou de travail (52 %).

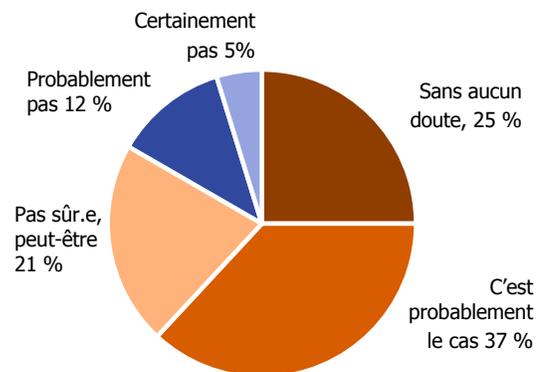
En ce qui concerne les principaux soutiens et les obstacles importants au travail culturel, l'enquête a révélé ce qui suit :

- Les deux tiers des répondant.e.s (67 %) estiment que le **soutien d'autres artistes ou travailleur.se.s culturels** les a considérablement aidés dans leur carrière culturelle.

Le soutien de la famille (choisi par 60 %) a aussi été jugé particulièrement important, de même qu'une activité ou un emploi spécifique au début de leur carrière (56 %), le soutien des ami.e.s (51 %), une bourse ou une subvention importante (50 %) et le soutien de la communauté ou du public (48 %).

- Environ le quart des personnes interrogées (27 %) estiment qu'elles se **sont débrouillées toutes seules**, sans vraiment avoir reçu d'aide.
- Environ les trois quarts des répondant.e.s (73 %) ont indiqué qu'ils se sont heurtés à **des obstacles systémiques dans leur carrière**. Le sexisme et l'âgisme sont les obstacles les plus courants, mais de nombreux artistes et travailleur.se.s culturels rencontrent des difficultés systémiques liées à la classe sociale, à la capacité mentale ou à un handicap mental, à l'orientation sexuelle et à la capacité physique ou à un handicap physique.
- **La santé mentale** constitue un défi important pour plusieurs. Alors que 49 % des répondant.e.s sont satisfaits de leur santé mentale, 34 % en sont insatisfaits.

Refaire sa carrière : Est-ce que les artistes et les travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick choisiraient la même voie?



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies (2024).

L'enquête comportait des questions qui demandaient aux répondant.e.s de réfléchir à leur profession et à la carrière qu'ils avaient menée à ce jour :

- Plus des trois quarts (78 %) sont **satisfait.e.s de leur activité principale**.
- Un peu plus de la moitié (54 %) sont **satisfait.e.s de leur bien-être général**, mais environ le quart en sont insatisfait.e.s.
- Le **risque d'attrition semble particulièrement élevé dans le secteur des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick**. Le quart des répondant.e.s ont « très sérieusement envisagé » de quitter le secteur en 2023 (23 %) ou l'ont effectivement quitté (2 %).

- **Malgré toutes les difficultés, la plupart des répondant.e.s choisiraient à peu près la même voie s'ils avaient la possibilité de recommencer leur carrière** (25 % le feraient sans aucun doute et 37 % le feraient probablement). Une personne sur cinq est indécise, ayant répondu « Pas sûr.e, peut-être » (21 %). Une personne sur six ne choisirait pas le même parcours (12 % probablement pas et 5 % certainement pas).

Introduction

La culture est très importante pour le Nouveau-Brunswick, comme en fait foi le slogan d'ArtsLink NB : « Les arts sont essentiels pour tous les Néo-Brunswickois.es. » Ce slogan trouve écho dans les résultats d'études sur la participation à la vie culturelle et la production culturelle, qui montrent les avantages que celles-ci apportent sur le plan personnel, social, de la santé et de l'économie.

Dans ce contexte, les enjeux en matière de ressources humaines sont très importants dans le secteur culturel au Nouveau-Brunswick. D'autres recherches ont révélé que beaucoup de travailleur.e.s culturels occupent plusieurs emplois, ont un faible revenu et ont un accès limité aux avantages sociaux liés à l'emploi.

Le présent rapport enquête sur ces enjeux et d'autres défis importants en matière de ressources humaines dans le secteur culturel de la province, en s'appuyant sur une enquête en deux volets menée auprès de 139 artistes et travailleur.se.s culturels. Le premier volet était une enquête nationale réalisée entre le 14 février et le 6 mars 2024, à laquelle 52 artistes et travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick ont répondu. Dans le prolongement de la première enquête, le deuxième volet a permis de consulter un plus grand nombre de ces professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. Cette extension de l'enquête dans le contexte néo-brunswickois, ouverte du 17 mai au 3 juillet 2024, a permis de recueillir 87 nouvelles réponses.

La plupart des répondant.e.s (101, soit 73 %) sont des artistes professionnel.le.s et les 38 autres (27 %) sont des travailleur.se.s culturels non artistes.

L'enquête comprenait des sections obligatoires relatives aux **informations démographiques, au travail dans le secteur des arts et de la culture, à l'accessibilité financière, au travail autonome** (pour les travailleur.se.s autonomes seulement) et au **travail salarié** (pour les travailleur.se.s employés). Des sections facultatives portaient sur **l'emploi secondaire** (31 répondant.e.s) et **les principaux obstacles et opportunités rencontrés dans leur parcours de carrière** (87 personnes).

Le temps médian requis pour répondre à l'enquête était de 15 minutes et 33 secondes.

Les personnes interrogées pouvaient choisir de ne pas répondre à la plupart des questions. Les pourcentages indiqués dans ce

rapport représentent le nombre de personnes ayant répondu à chaque question (qui est était généralement inférieur à 139).

L'échantillon de l'enquête n'étant pas aléatoire, aucune marge d'erreur ne peut être estimée. En raison de leur petit nombre, les réponses n'ont pas été pondérées pour ajuster les données en fonction d'une sous-représentation ou d'une surreprésentation de certains groupes de répondant.e.s.

La section qui suit contient des renseignements démographiques et d'autres statistiques concernant les personnes qui ont répondu à l'enquête.

Hill Stratégies et ses partenaires dans le cadre du projet tiennent à remercier les artistes et les autres travailleur.se.s culturels qui ont pris le temps d'exprimer leur opinion dans le cadre de cette enquête importante.

Qui a répondu?

Les informations démographiques et les statistiques sur la participation à la vie culturelle ne doivent pas être considérées comme représentatives de l'ensemble des artistes et des travailleur.se.s culturels mais seulement des personnes interrogées. Partout dans ce rapport, il se peut que le total des pourcentages ne donne pas 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.

L'étude différencie les artistes (101 répondant.e.s, soit 73 %) des « autres travailleur.se.s culturels » (38 répondant.e.s, soit 27 %) comme étant les personnes dont le travail d'artiste constituait « un objectif professionnel important en 2023 ». Cette formulation reconnaît ainsi qu'il y a de multiples façons de devenir artiste et d'exercer son art. De plus, elle évitait délibérément de faire référence au revenu ou au temps consacré à la pratique artistique.

Un nombre presque égal d'anglophones (n=72, ou 52 %) et de francophones (n=67, ou 48 %) ont répondu à l'enquête.

Les réponses à l'enquête provenaient de partout dans la province. Au moins un.e répondant.e venait de chaque région représentée par le deuxième caractère du code postal (c.-à-d. un chiffre de 1 à 9, après le E comme premier caractère). Il y avait plus de 10 répondant.e.s dans cinq des neuf régions correspondant aux deuxième caractères du code postal.

L'enquête a reçu des réponses de personnes de toutes les tranches d'âge :

- 18 à 29 ans : 12 % des personnes interrogées
- 30 à 39 ans : 27 %
- 40 à 49 ans : 24 %
- 50 à 59 ans : 14 %
- 60 à 69 ans : 16 %
- 70 ans ou plus : 9 %

Les femmes comptent pour 68 % des répondant.e.s, les hommes 25 % et les personnes de genres divers 8 %. L'expression « de genres divers » est une description sommaire de quatre options offertes dans l'enquête (non binaire/fluide de genre/non conforme au genre/transgenre/agenre/bispirituel.le). Certaines personnes interrogées ont choisi plus d'une identité de genre.

Les personnes ayant répondu à l'enquête présentent les autres caractéristiques démographiques suivantes :

- Personnes racisées : 4 %
- Personnes autochtones : 1,4 %
- Personnes LGBTQ2SIA+ : 19 %
- Personnes ayant un handicap : 17 %
- Personnes sourdes ou malentendantes : 3 %
- Personnes de langue officielle en situation minoritaire : 42 %

29 % des répondant.e.s n'ont choisi aucune des descriptions ci-dessus (c.-à-d. les personnes racialisées, autochtones, LGBTQ2SIA+, ayant un handicap, sourdes ou malentendantes ou membres de la minorité de langue officielle).

Domaines des arts, de la culture et du patrimoine

L'enquête a reçu des réponses de personnes travaillant dans un large éventail de disciplines au sein des arts et de la culture (premier tableau ci-dessous) et dans d'autres domaines du secteur des arts et de la culture (deuxième tableau). Les disciplines artistiques telles que les arts visuels, l'écriture, l'art dramatique et le cinéma sont bien représentées. De nombreux répondant.e.s ont choisi plusieurs domaines des arts et de la culture. De plus, ces données combinent les emplois principal et secondaire dans chacun de ces domaines.

Disciplines	Artistes
Arts visuels (autres que les métiers d'art et la photographie)	40 %
Écriture/édition littéraire	22 %
Théâtre	17 %
Audiovisuel/arts cinématographiques	17 %
Musique (y compris l'enregistrement sonore)	17 %
Métiers d'art	16 %
Musées/archives/autres activités patrimoniales	13 %
Photographie	8 %
Danse	5 %
Design	4 %
Opéra	2 %
Bibliothèques	2 %
Cirque	1 %
Architecture	0 %

L'administration des arts et l'enseignement des arts et de la culture sont des domaines d'emploi très fréquents.

Autres domaines des arts et de la culture	Artistes
Administration ou gestion dans le milieu culturel	37 %
Éducation artistique et culturelle	27 %
Planification ou recherche dans le milieu culturel	13 %
Équipe technique/production culturelle	12 %
Associations ou syndicats dans le milieu culturel	12 %
Formation préprofessionnelle dans le milieu culturel	4 %

Ventilation des données contenues dans le rapport

Étant donné le nombre de répondant.e.s, en particulier le petit nombre de travailleur.se.s culturels non artistes, plusieurs statistiques de ce rapport considèrent les artistes et les travailleur.se.s culturels comme un seul groupe (c.-à-d. toutes les personnes ayant répondu à l'enquête). Des statistiques séparées sont présentées lorsqu'il existe des écarts importants entre les artistes et les autres travailleur.se.s culturels, mais seulement si le nombre de réponses dans chaque groupe est suffisant.

Compte tenu du nombre de réponses fournies par les différents types d'artistes et de travailleur.se.s culturels, ainsi que de la prudence qui s'impose quant à la fiabilité des statistiques détaillées, ce rapport examine les principales statistiques relatives à la situation des personnes suivantes :

- Les anglophones (52 % des répondant.e.s) et les francophones (48 %)
- Les femmes (68 %) et les hommes (25 %). Les répondant.e.s de genres divers étaient trop peu nombreux pour qu'il soit possible d'analyser leurs réponses en détail.
- Les répondant.e.s issus de certains groupes en quête d'équité (34 %) – à l'exclusion des femmes et des francophones, dont les réponses sont analysées séparément – et ceux qui ne font pas partie d'un groupe en quête d'équité (66 %). Dans le cadre de cette analyse, les groupes en quête d'équité englobent les personnes racialisées, autochtones, LGBTQ2ESA+, ayant un handicap ou qui sont sourdes ou malentendantes.
- Les répondant.e.s de moins de 40 ans (38 %) et ceux de 40 ans et plus (62 %).

La carrière des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B.

L'emploi secondaire est la norme, surtout chez les francophones et les jeunes travailleur.se.s

Le cumul d'emplois s'avère un aspect important du travail de la plupart des personnes dans le secteur culturel. Près des deux tiers des répondant.e.s (63 %) occupent plus d'un emploi, y compris 67 % des artistes et 50 % des autres travailleur.se.s culturels.

Le cumul d'emplois est particulièrement courant chez les répondant.e.s francophones (75 %) comparativement aux anglophones (51 %). Les plus jeunes sont également très susceptibles d'occuper plus d'un emploi (73 % des personnes de moins de 40 ans comparativement à 56 % de celles de 40 ans et plus).

Le taux de cumul d'emplois est semblable entre d'autres groupes de répondant.e.s :

- Les membres de groupes en quête d'équité (62 %) et les personnes qui ne s'identifient pas aux groupes en quête d'équité (63 %)
- Les femmes (63 %) et les hommes (59 %)

Parmi les répondant.e.s qui ont un deuxième emploi, la grande majorité occupent un deuxième emploi dans le secteur culturel (68 %).

Les trois quarts des répondant.e.s qui occupent un deuxième emploi (76 %) disent consacrer un plus grand nombre d'heures à leur emploi principal qu'à leur(s) emploi(s) secondaire(s).

La plupart des personnes interrogées occupent plus d'un emploi. De ce nombre, une grande majorité occupent un deuxième emploi dans le secteur culturel.

Seulement 31 personnes ont répondu à la section facultative relative à l'emploi secondaire. Par conséquent, seules quelques statistiques sommaires tirées de cette section sont présentées ici.

Comme on pouvait s'y attendre, la raison la plus courante pour laquelle les répondant.e.s ont un deuxième emploi est, évidemment, en vue d'accroître leur revenu (94 %). De plus, la moitié des répondant.e.s qui cumulent plus d'un emploi (52 %) disent vouloir explorer un autre domaine ou une possibilité de travail qui les intéresse.

Le deuxième emploi est un aspect courant de la carrière de la plupart des répondant.e.s : 81 % disent que c'est leur cas.

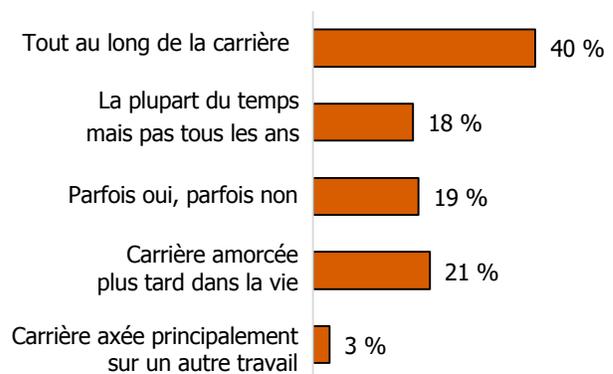
Les deuxième emplois offrent certains avantages, dont le plaisir qu'ils procurent (mentionné par 77 % des répondant.e.s), l'acquisition de nouvelles compétences (65 %) et le fait qu'ils

sont liés à l'emploi principal (65 %). Parmi les aspects négatifs, on note les responsabilités importantes qui en découlent (68 %) et le stress élevé (52 %).

Les étapes de la carrière et les parcours professionnels varient

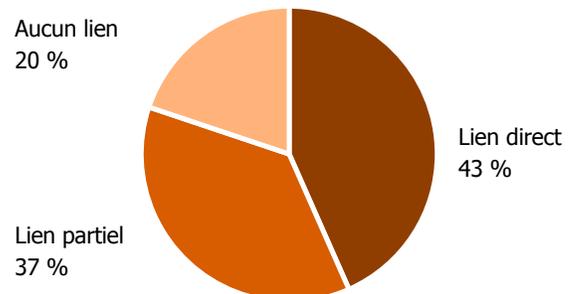
Les personnes interrogées se trouvent à diverses étapes de leur carrière. À la question sur la durée de leur carrière dans les arts et la culture, certaines ont répondu un an (le minimum qu'il était possible d'indiquer), tandis qu'une d'entre elles a dit avoir 51 ans d'expérience. La durée typique du travail dans le secteur est de 10 ans (ce qui était aussi la réponse la plus fréquente).

Combien d'artistes se sont concentré.e.s sur la profession d'artiste tout au long de leur carrière?



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Relation entre études et formation préprofessionnelles et travail culturel



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Le parcours professionnel d'un.e artiste ne suit pas toujours une ligne droite. Certaines personnes travaillent tantôt dans le secteur des arts et tantôt à l'extérieur du secteur au cours de leur carrière. L'enquête a en effet révélé que les artistes du Nouveau-Brunswick ont des parcours professionnels variés. Si 40 % des artistes interrogé.e.s se sont concentré.e.s sur la profession d'artiste tout au long de leur carrière, plus de la

moitié ont suivi d'autres trajectoires, dont 18 % ont surtout travaillé comme artiste mais pas tous les ans, 19 % se sont parfois concentré.e.s sur la profession d'artiste et parfois non, alors que d'autres (21 %) ont amorcé leur carrière plus tard dans la vie. Très peu d'artistes (3 %) ont eu une carrière axée principalement sur un autre type de travail.

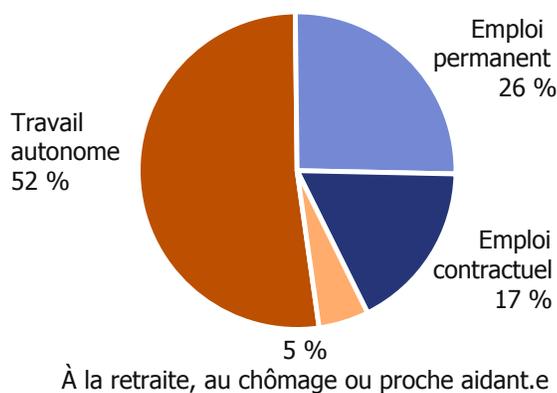
Un portrait intéressant se dégage de la relation entre la formation préprofessionnelle et le travail artistique ou culturel. Chez de nombreux répondant.e.s (43 %), la formation préprofessionnelle est directement liée à leur travail. De plus, 37 % ont indiqué que leur formation est partiellement liée à leur travail. Une proportion plus petite mais tout de même importante (20 %) des répondant.e.s ont indiqué que leur formation préprofessionnelle n'est pas liée à leur travail culturel.

La distribution est presque égale chez les travailleur.se.s culturels non artistes : 36 % ont indiqué un lien direct, 33 % ont indiqué un lien partiel et 31 % ont indiqué qu'il n'y avait aucun lien.

Le travail autonome chez les artistes : parfois un choix délibéré, parfois un choix qui s'impose

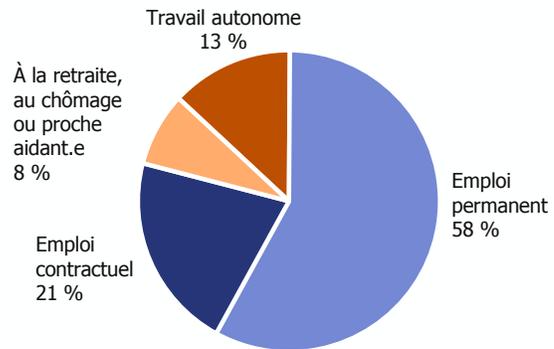
Comme le montrent les graphiques ci-dessous, la moitié des artistes interrogé.e.s font du travail autonome (52 %), mais le taux de travail autonome n'est que de 13 % parmi les autres travailleur.se.s culturels qui ont répondu à l'enquête. Chez les travailleur.se.s culturels non artistes, le travail rémunéré est beaucoup plus courant, que ce soit à titre d'employé.e.s permanents (58 %) ou d'employé.e.s contractuels (21 %). Les artistes sont moins nombreux.ses à avoir un poste permanent (26 %) ou contractuel (17 %) que les autres travailleur.se.s de la culture. L'enquête a touché quelques travailleur.se.s à la retraite, en chômage ou qui sont un parent ou un proche aidant au foyer (5 % des artistes et 8 % des travailleur.se.s culturels non artistes).

Situation d'emploi des artistes



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Situation d'emploi des travailleur.se.s culturels non artistes



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Aspects positifs du travail autonome : le défi, le contrôle et les horaires flexibles; aspects négatifs : peu de stabilité et d'accès aux avantages sociaux

Les réponses à une série de questions sur les avantages et les inconvénients du travail autonome ont été fournies presque exclusivement par des artistes (n=43) plutôt que d'autres travailleur.se.s culturels (n=3). C'est pourquoi nous désignons les répondant.e.s par le terme « artistes » dans le rapport pour traiter des questions relatives au travail autonome.

Une question demandait aux artistes si le travail autonome s'était imposé en raison de la nature de leur activité ou si c'était un choix délibéré de leur part. Aucun consensus ne s'est dégagé sur cette question, car 44 % des répondant.e.s ont indiqué que le travail autonome était un choix délibéré et presque autant (42 %) ont dit y avoir été obligés. Les 14 % restants ont dit exercer un travail autonome en raison d'un manque d'emplois rémunérés convenables dans leur domaine.

Une question demandait aux artistes travailleur.se.s autonomes si à leur avis, sous certains aspects, leur situation d'emploi est plus avantageuse pour les travailleur.se.s autonomes que pour les travailleur.se.s employés. La quasi-totalité des artistes qui exercent un travail autonome estiment que la situation d'emploi des travailleur.se.s autonomes est meilleure sous les aspects suivants :

- Défi/créativité/succès/satisfaction
- Contrôle/responsabilité/prise de décision
- Horaires flexibles
- Flexibilité du lieu de travail
- Indépendance/liberté
- Sentiment d'accomplissement et de dignité dans le travail
- Motivation pour travailler

Les artistes travailleur.se.s autonomes sont un peu plus nombreux.ses que les artistes employé.e.s à croire que le travail autonome offre un meilleur équilibre travail-vie personnelle que le travail salarié.

Les artistes étaient presque unanimes à estimer que certains éléments du travail autonome sont moins avantageux :

- Difficulté d'accès aux avantages sociaux (p. ex. soins dentaires, médicaments sur ordonnance, soins de la vue, autres soins de santé, retraite, etc.)
- Stabilité des revenus
- Stabilité du travail

Un nombre légèrement supérieur d'artistes travailleur.se.s autonomes ont l'impression, mais de manière moins unanime, que le travail autonome est moins avantageux que le travail salarié en ce qui concerne le potentiel de revenus et le niveau de stress.

L'enseignement est fréquent. La formation en affaires l'est moins

Pour la plupart des artistes (61 %), les activités génératrices de revenus comprennent l'enseignement dans le domaine des arts. Toutefois, peu d'artistes considèrent que l'enseignement fait partie intégrante de leur pratique artistique (21 %). Une grande partie des artistes qui enseignent considèrent que leur enseignement est secondaire par rapport à leur pratique artistique (47 %) ou qu'il se situe entre ces deux extrêmes (32 %).

Les artistes travailleur.se.s autonomes apprécient le défi, le contrôle et la flexibilité que leur travail leur procure, mais déplorent l'instabilité et la difficulté d'accès aux avantages sociaux.

En raison de sa nature, le travail des artistes travailleur.se.s autonomes comprend la gestion d'une petite entreprise axée sur leur art. Cependant, l'enquête révèle qu'exactlyement la moitié des artistes interrogé.e.s n'ont reçu aucune formation en gestion d'entreprise ou de carrière.

- Aucune formation en gestion d'entreprise ou de carrière : 50 %
- Formation minimale seulement : 22 %
- Formation raisonnable : 20 %
- Beaucoup de formation : 15 %

Parmi les artistes répondant.e.s, 61 % enseignent dans le domaine des arts et beaucoup considèrent que l'enseignement est secondaire par rapport à leur pratique artistique.

Les travailleur.se.s salariés

La proportion de travailleur.se.s culturels non artistes qui occupent un emploi salarié est plus élevée que le pourcentage correspondant chez les artistes (79 % contre 43 %).

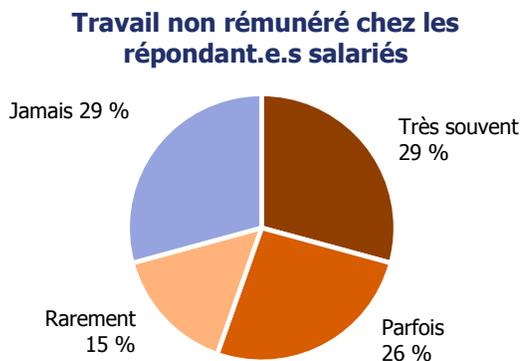
Cependant, le nombre d'artistes qui ont répondu à l'enquête a été plus élevé que celui des autres travailleur.se.s culturels. Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des réponses aux questions de l'enquête relatives à l'emploi salarié sont venues des artistes (36 sur 65, soit 55 %).

La plupart des répondant.e.s qui ont un emploi salarié travaillent pour un organisme sans but lucratif, qu'il s'agisse d'un organisme de bienfaisance enregistré (20 %) ou non (42 %). Un certain nombre de répondant.e.s travaillent pour un organisme qui fait partie d'une université ou d'un collège (16 %) ou pour un organisme public (14 %).

Les personnes qui ont participé à l'enquête se trouvent à divers niveaux hiérarchiques au sein de leur organisme : 32 % occupent un poste de direction ou de cadre; 8 % ont un poste de gestion (avec une ou plusieurs personnes sous leur responsabilité), 52 % sont du personnel expérimenté (sans responsabilité de personnel) et 8 % sont des employé.e.s de niveau débutant.

La plupart des répondant.e.s salariés reçoivent un salaire annuel (59 %), mais une importante minorité (41 %) perçoit un salaire horaire.

Les résultats de l'enquête montrent que le travail non rémunéré est une pratique très courante dans le secteur culturel au Nouveau-Brunswick. La plupart des travailleur.se.s salariés de ce secteur (55 %) ont déclaré faire du travail supplémentaire non rémunéré, dont 29 % qui en font « très souvent », comme l'illustre le graphique ci-contre.



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Le travail est intéressant, mais l'épuisement professionnel est fréquent

Une série de questions qui s'adressaient aux répondant.e.s salariés portaient sur leurs conditions de travail et la culture organisationnelle. Les réponses fournies ont fait ressortir les éléments positifs suivants :

- La très grande majorité des répondant.e.s estiment que le travail qu'ils effectuent dans leur organisme est utile (84 % étaient d'accord avec cet énoncé).

- La plupart estiment que leur organisme célèbre la diversité et la différence (70 %).
- La plupart affirment avoir le soutien de leur superviseur.e direct.e (69 %).
- Les deux tiers estiment pouvoir apprendre et se développer dans leur organisme (66 %).
- Près de deux tiers recommanderaient leur lieu de travail à leurs ami.e.s et à leur famille (64 %).
- Un pourcentage semblable de répondant.e.s estiment que le personnel de leur organisme est tenu responsable de la discrimination ou du harcèlement (62 %).

En ce qui concerne les aspects négatifs, les répondant.e.s salariés ont été nombreux à déplorer ce qui suit :

- Ils se sentent épuisés dans leur organisme (44 %).
- La culture de l'organisme a eu un effet négatif sur leur santé physique ou mentale (38 %).

La plupart des conclusions ci-dessus ressemblent à celles d'une récente [enquête nationale menée auprès des travailleur.se.s culturels salariés](#), à deux exceptions près :

- Moins de répondant.e.s du Nouveau-Brunswick pensent que leur superviseur.e les soutient (69 % contre 81 %).
- Davantage de répondant.e.s du Nouveau-Brunswick estiment que la culture de leur milieu de travail a eu un effet négatif sur leur santé physique ou mentale (38 % contre 28 %)

Avantages et opportunités du travail dans le secteur culturel

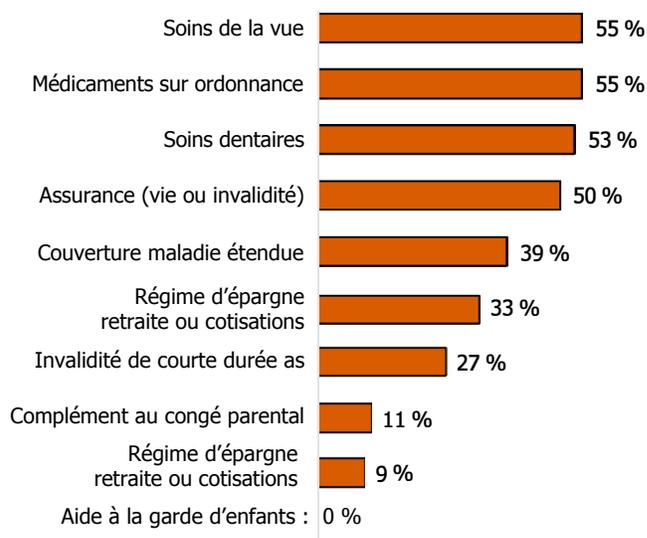
Deux séries de questions portaient sur les avantages et les opportunités que comportent les emplois dans les arts, la culture et le patrimoine au Nouveau-Brunswick : 1) les avantages et les opportunités offerts par les organismes à leur personnel; et 2) la façon dont les répondant.e.s perçoivent les avantages (et les inconvénients) associés au travail salarié par rapport au travail autonome.

Les résultats de l'enquête montrent que près des deux tiers des répondant.e.s bénéficient d'avantages « modestes » tels que la flexibilité des horaires de travail (64 %) ou la flexibilité des lieux de travail ou le travail à distance (61 %). Environ la moitié peuvent profiter d'occasions de perfectionnement professionnel (48 %).

Comme on le voit dans le graphique ci-contre, les quatre avantages sociaux les plus courants sont les soins de la vue, les régimes de médicaments sur ordonnance, les soins dentaires et l'assurance vie ou invalidité. Chacun de ces avantages est mentionné par au moins la moitié des personnes interrogées.

Personne n'a indiqué bénéficier d'aide à la garde d'enfants à titre d'avantage lié à l'emploi.

Pourcentage de répondant.e.s salariés bénéficiant de certains types d'avantages sociaux



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Un.e répondant.e salarié.e sur 11 (9 %) a déclaré ne bénéficier d'aucun avantage social ni opportunité.

Les avantages sociaux liés à l'emploi semblent légèrement moins courants au Nouveau-Brunswick que dans les autres régions du Canada. Presque tous les pourcentages du graphique sont plus faibles chez les répondant.e.s du Nouveau-Brunswick que parmi [tous les travailleur.se.s culturels au Canada](#).

En ce qui concerne la perception de certains aspects du travail salarié par rapport au travail autonome comme étant meilleurs pour les employé.e.s de leur organisme que pour les travailleur.se.s autonomes, plusieurs aspects ont presque unanimement été perçus comme étant meilleurs pour les personnes salariées :

- Stabilité du travail
- Stabilité du revenu
- Accessibilité aux avantages sociaux (p. ex. soins dentaires, médicaments sur ordonnance, soins de la vue, autres soins de santé, régime de retraite, etc.)
- Équilibre entre le travail et la vie personnelle

Le potentiel de revenus et le niveau de stress sont également perçus comme étant meilleurs dans le cadre du travail salarié (mais de manière moins unanime que les aspects ci-dessus).

Seulement quelques travailleur.se.s salariés de plus que ceux qui sont d'avis contraire, croient que le travail salarié est meilleur sous deux autres aspects : la motivation pour travailler et le sentiment d'accomplissement et de dignité dans le travail.

Les autres éléments ont été perçus comme étant légèrement meilleurs pour les travailleur.se.s autonomes :

- Indépendance/liberté
- Défi/créativité/succès/satisfaction
- Contrôle/responsabilité/prise de décision
- Horaires flexibles
- Flexibilité des lieux de travail

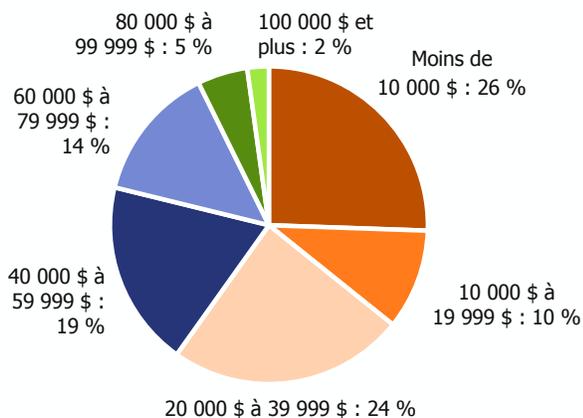
Faibles revenus dans les arts et la culture

Une question demandait aux répondant.e.s de fournir une estimation de leur revenu, y compris les emplois principal et secondaire, provenant de toutes les sources artistiques et culturelles, mais non celui provenant d'autres secteurs de l'économie. **La plupart des répondant.e.s (60 %) ont gagné moins de 40 000 \$ provenant du secteur des arts et de la culture en 2023**, dont 26 % qui ont gagné moins de 10 000 \$. Seulement 7 % ont gagné plus de 80 000 \$ de toutes leurs sources artistiques et culturelles.

Les artistes ont tendance à avoir des revenus faibles :

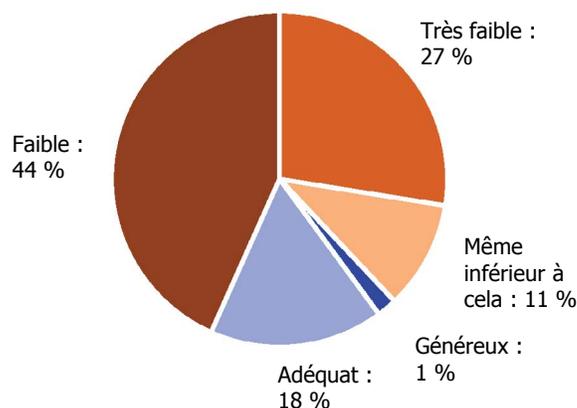
- Les deux tiers des artistes interrogé.e.s (66 %) ont gagné moins de 40 000 \$ de toutes leurs sources artistiques et culturelles en 2023, comparativement à 43 % des autres travailleur.se.s culturels.
- Le tiers des artistes interrogé.e.s (33 %) ont gagné moins de 10 000 \$ de toutes leurs sources artistiques et culturelles en 2023 (ainsi que 5 % des autres travailleur.se.s culturels).
- Seulement 5 % des artistes interrogé.e.s et 14 % des autres travailleur.se.s culturels ont gagné plus de 80 000 \$ de toutes leurs sources artistiques et culturelles.

Revenu provenant de toutes les sources artistiques et culturelles en 2023



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Perception par les répondant.e.s de leur taux de rémunération dans leur activité principale dans le secteur des arts et de la culture



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Le graphique ci-contre montre d'autres détails sur les réponses à la question suivante : « Veuillez fournir votre meilleure estimation de votre revenu brut provenant de toutes vos sources artistiques et culturelles en 2023, après déduction des dépenses liées au travail, mais avant soustraction des impôts ou autres déductions gouvernementales. »

Bien que les revenus dans le secteur culturel soient relativement faibles, les artistes et les travailleur.se.s culturels de la province comptent beaucoup sur ces sources de revenu : près de six personnes sur 10 (59 %) ont indiqué que leur revenu provenant du secteur des arts et de la culture représente généralement au moins 75 % de leur revenu personnel total, y compris 40 % qui indiquent qu'il représente la totalité de leur revenu.

81 % des personnes interrogées estiment que leur taux de rémunération dans le secteur des arts et de la culture est faible. Seulement 1 % estiment que leur taux de rémunération est « généreux » et 18 % l'estiment « adéquat ». Le graphique ci-contre présente les détails.

En plus des faibles revenus, la variation des revenus est un problème important pour de nombreux artistes et travailleur.se.s culturels. Chez un tiers des répondant.e.s (32 %), le revenu provenant de sources artistiques et culturelles varie de moitié environ ou davantage d'une année à l'autre. (Ce pourcentage inclut les 10 % dont le revenu varie de 75 % ou plus et les 22 % dont le revenu varie de 50 % à 75 %.) Par ailleurs, 42 % des répondant.e.s ont déclaré que leur revenu tiré de leur activité artistique demeure « assez constant » et 26 % ont déclaré qu'il « varie un peu mais pas énormément ».

La variabilité du revenu prévaut particulièrement chez les artistes, dont 39 % ont indiqué que leurs revenus provenant de sources artistiques varient de moitié au moins d'une année à l'autre. Seulement 30 % des artistes ont indiqué que leurs revenus restent plutôt stables, et 30 % ont dit que leurs revenus varient un peu, mais pas énormément.

Revenus particulièrement faibles chez les groupes en quête d'équité

Comparativement à la statistique de référence pour l'ensemble des répondant.e.s (60 %), les artistes issu.e.s des groupes en quête d'équité et les anglophones étaient particulièrement susceptibles de gagner moins de 40 000 \$ provenant de sources artistiques et culturelles en 2023. Plus précisément :

- 66 % des répondant.e.s issus des groupes en quête d'équité ont gagné moins de 40 000 \$ dans le secteur des arts et de la culture, comparativement à 56 % des personnes qui ne s'identifient pas à ces groupes.
- 67 % des répondant.e.s anglophones ont gagné moins de 40 000 \$ dans le secteur des arts et de la culture, comparativement à 52 % de leurs homologues de langue française.

Parmi d'autres groupes, les pourcentages de répondant.e.s qui ont gagné moins de 40 000 \$ dans le secteur des arts et de la culture sont très semblables :

- Femmes (57 %) et hommes (62 %)
- Répondant.e.s de moins de 40 ans (58 %) et ceux de 40 ans et plus (61 %)

Les revenus personnels ne sont que légèrement supérieurs aux revenus provenant de sources artistiques et culturelles

Quarante-deux pour cent des artistes et des travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick ont des revenus personnels inférieurs à 40 000 \$. Parmi eux, le plus grand nombre (26 %) gagnent entre 20 000 \$ et 39 999 \$. Ces données concernent le revenu gagné dans le secteur des arts et de la culture et tout revenu que ces personnes sont susceptibles d'avoir gagné à l'extérieur du secteur.

Les statistiques sur le revenu total viennent renforcer celles sur les revenus relativement faibles des artistes : la moitié des artistes interrogé.e.s (52 %) ont indiqué avoir un revenu personnel inférieur à 40 000 \$. Seulement 17 % des travailleur.se.s culturels non artistes ont indiqué un revenu personnel aussi faible.

L'analyse de l'ensemble des revenus confirme les revenus particulièrement faibles des membres de groupes en quête d'équité

Par rapport à la statistique de référence pour l'ensemble des répondant.e.s (42 %), les artistes membres de groupes en quête d'équité et les anglophones étaient particulièrement

susceptibles de gagner moins de 40 000 \$, toutes sources de revenu confondues, en 2023. Plus précisément :

- 50 % des répondant.e.s anglophones ont dit avoir un revenu personnel total inférieur à 40 000 \$, comparativement à 34 % des répondant.e.s francophones.
- 47 % des hommes interrogés avaient un revenu personnel total inférieur à 40 000 \$, contre 38 % des femmes.

Chez d'autres groupes de répondant.e.s, les proportions de personnes qui gagnent moins de 40 000 \$ dans le domaine des arts et de la culture se répartissent comme suit :

- 46 % des membres de groupes en quête d'équité et 41 % des répondant.e.s qui ne s'identifient pas à ces groupes
- 46 % des répondant.e.s de moins de 40 ans et 41 % de ceux de 40 ans et plus

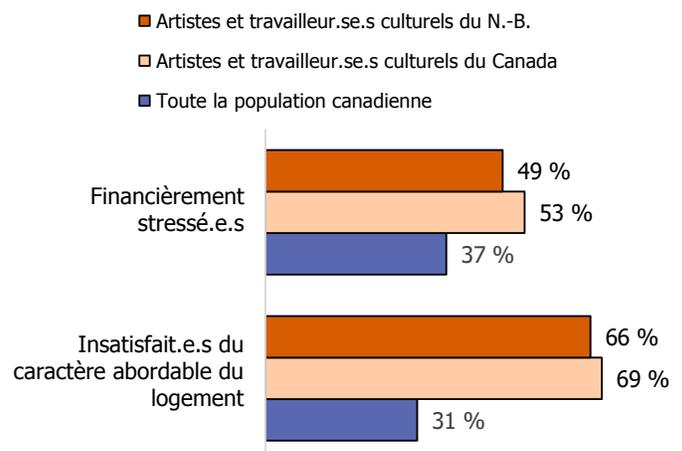
Crise de l'accessibilité financière

La moitié des répondant.e.s sont financièrement stressés et les deux tiers sont insatisfaits du caractère abordable de leur logement

Les revenus plutôt faibles dans le secteur culturel ont entraîné de graves problèmes d'accessibilité financière pour bon nombre de répondant.e.s : la moitié (49 %) indiquent vivre un stress financier. Cette proportion est semblable à la moyenne nationale parmi les artistes et les travailleur.se.s culturels (53 %), qui sont toutes deux bien supérieures à la statistique de référence pour l'ensemble des Canadien.ne.s (37 %).

Deux tiers des personnes interrogées (66 %) sont insatisfaites du caractère abordable de leur logement. Cette proportion est essentiellement la même chez les artistes (66 %) que chez les autres travailleur.se.s culturels (67 %) interrogés.

Principaux défis financiers



Sources : Enquêtes par l'Institut national de la paie (2023), Statistique Canada (2021) et Hill Stratégies (2024).

L'insatisfaction à l'égard de l'accessibilité financière du logement est semblable chez les répondant.e.s du Nouveau-Brunswick et l'ensemble des artistes et t ravailleur.se.s culturels canadiens qui ont répondu à une enquête nationale identique (66 % contre 69 %). Ces statistiques sont plus du double de la moyenne pour l'ensemble de la population canadienne, dont 31 % se dit insatisfaite du caractère abordable de son logement.

Le coût du logement est une source importante de stress financier, mais il y a d'autres facteurs importants. Un quart des répondant.e.s du Nouveau-Brunswick (24 %) qui sont satisfaits du caractère abordable de leur logement sont néanmoins stressés financièrement.

La forte proportion de répondant.e.s qui travaillent depuis leur domicile dans le secteur culturel vient amplifier les préoccupations liées à l'accessibilité financière du logement. Près de la moitié des répondant.e.s du Nouveau-Brunswick (45 %) ont indiqué qu'ils travaillent à partir de la maison. Les artistes sont particulièrement susceptibles de travailler à la maison (52 % le font, comparativement à 25 % des autres travailleur.se.s culturels). Environ 20 % de tous les Canadien.ne.s travaillent depuis leur domicile

45 % des personnes interrogées travaillent depuis leur domicile, soit plus du double de la moyenne nationale (20 %) pour l'ensemble des travailleur.se.s.

Le stress financier est le plus élevé chez les jeunes répondant.e.s et les membres de groupes en quête d'équité

Si le pourcentage de référence en matière de stress financier est très élevé chez les artistes et les travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick (49 %), le stress financier est particulièrement courant chez les personnes suivantes :

- Les répondant.e.s faisant partie de groupes en quête d'équité, dont 64 % sont stressés financièrement, contre 40 % des répondant.e.s qui ne s'identifient pas à ces groupes
- Les répondant.e.s âgés de moins de 40 ans, dont 71 % sont stressés financièrement, contre 34 % des personnes âgées de 40 ans ou plus.

De plus, le stress financier est plus courant chez les répondant.e.s anglophones (54 %) que chez les francophones (43 %).

La fréquence du stress financier est très semblable chez les femmes (46 %) et les hommes (48 %).

Les artistes et les travailleur.se.s culturels prennent plusieurs mesures pour tenter de joindre les deux bouts

Parmi les artistes et les travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick, quatre personnes sur cinq (80 %) ont fait quelque chose en 2023 pour tenter de joindre les deux bouts. Le tableau ci-dessous montre que les mesures les plus courantes sont de réduire leurs dépenses (49 %), de puiser dans leurs économies ou leurs investissements (46 %) et de trouver une autre source de revenu (39 %).

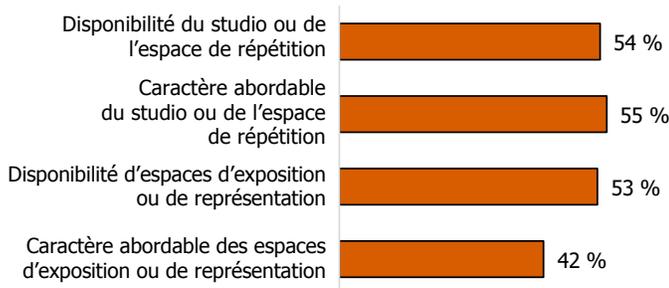
Mesure pour tenter de joindre les deux bouts	Répondant.e.s du N.-B.	Référence canadienne
Réduction des dépenses pour joindre les deux bouts	49 %	Diminution de 67 % des « dépenses discrétionnaires » (Angus Reid Institute)
Retrait d'argent de l'épargne personnelle ou d'investissements	46 %	40 % (Angus Reid Inst.)
Autre source de revenu pour joindre les deux bouts	39 %	Pas d'indice de référence
Aide financière d'un autre membre du ménage	24 %	Pas d'indice de référence
Aide financière d'un autre membre de la famille ou d'un.e ami.e	24 %	26 % des personnes aux revenus les plus faibles
S'endetter pour joindre les deux bouts	23 %	21 % des personnes aux revenus les plus faibles
Vente d'actifs non financiers pour joindre les deux bouts	13 %	11 % (Angus Reid Inst.)
Omission ou retard dans le paiement d'une hypothèque ou d'un loyer	5 %	12 % des personnes aux revenus les plus faibles
Aide d'un organisme de bienfaisance	3 %	16 % des personnes aux revenus les plus faibles
Aucune de ces réponses	20 %	Pas d'indice de référence

80 % des personnes interrogées ont fait quelque chose en 2023 pour essayer de soulager leur stress financier et de joindre les deux bouts, ce qui prouve bien la situation financière difficile du secteur culturel de la province.

Les problèmes d'accessibilité financière s'étendent aux espaces culturels

Les artistes et les travailleur.se.s culturels ont besoin de différents types d'espaces pour créer, produire et diffuser leurs œuvres. L'enquête a révélé de nombreux problèmes en ce qui concerne la disponibilité et l'accessibilité financière des espaces artistiques et culturels dans la province. En fait, plus de la moitié des personnes interrogées se sont dites « insatisfaites » ou « très insatisfaites » de la disponibilité et de l'accessibilité des studios ou des espaces de répétition, ainsi que de la disponibilité des espaces d'exposition ou de représentation (voir graphique ci-contre). Près de la moitié des répondant.e.s (42 %) sont insatisfaits du caractère abordable des espaces d'exposition ou de représentation.

Insatisfaction à l'égard des espaces culturels

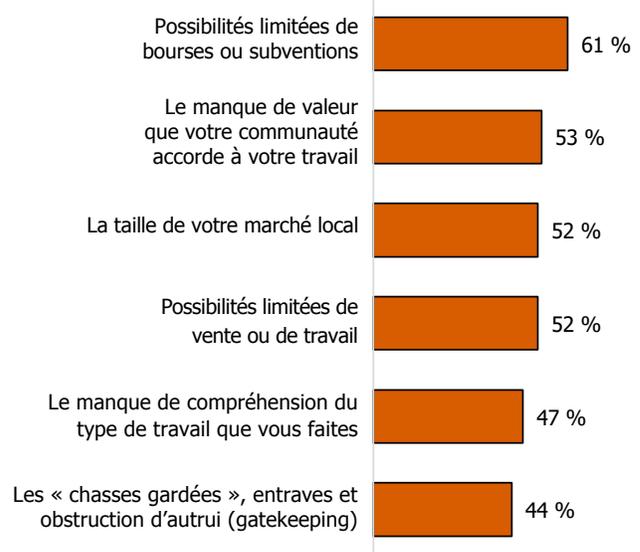


Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Environ la moitié des artistes (52 %) et un quart des travailleur.se.s culturels (25 %) travaillent depuis leur domicile. Parmi ces personnes, on observe un degré de satisfaction modéré à l'égard de leur espace de travail à la maison.

- Taille de l'espace de travail à domicile : 53 % satisfaites, 32 % insatisfaites (et 16 % ni satisfaites ni insatisfaites)
- Qualité de l'espace de travail à domicile : 55 % satisfaites, 29 % insatisfaites (et 16 % ni satisfaites ni insatisfaites)

Défis des artistes et des travailleur.se.s culturels concernant les réseaux commerciaux ou de soutien



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Obstacles

Des questions de l'enquête portaient sur les obstacles liés aux réseaux commerciaux ou de soutien au travail des répondant.e.s. Les possibilités limitées de bourses ou de subventions sont évidentes : c'est la réponse qui a été choisie par le plus grand nombre des répondant.e.s (61 %). Trois autres réponses ont été choisies par un peu plus de la moitié d'entre eux : le manque de valeur que la communauté accorde à leur travail (53 %), la taille du marché local (52 %) et les possibilités limitées de vente ou de travail (52 %). Le graphique ci-contre montre les six réponses les plus fréquentes.

Lorsqu'il a été demandé aux répondant.e.s quel était le premier défi qu'ils changeraient s'ils avaient une baguette magique, les subventions sont à nouveau arrivées en tête de liste :

- Possibilités limitées de bourses ou subventions (28 %)
- Possibilités limitées de vente ou de travail (21 %)
- Le manque de valeur que votre communauté accorde à votre travail (15 %)
- Les « chasses gardées », les entraves et l'obstruction d'autrui (gatekeeping) (10 %)
- Le manque de compréhension du type de travail que vous faites (9 %)

Près des trois quarts des répondant.e.s (73 %) ont déclaré avoir rencontré des obstacles systémiques au cours de leur carrière. Le sexisme et l'âgisme sont les obstacles les plus fréquents, mais bon nombre d'artistes et de travailleur.se.s culturels sont confrontés à des obstacles systémiques liés à la classe sociale, à leur capacité ou à un handicap mental, à l'orientation sexuelle et à leur capacité ou à un handicap physique, comme l'illustre le graphique ci-contre.

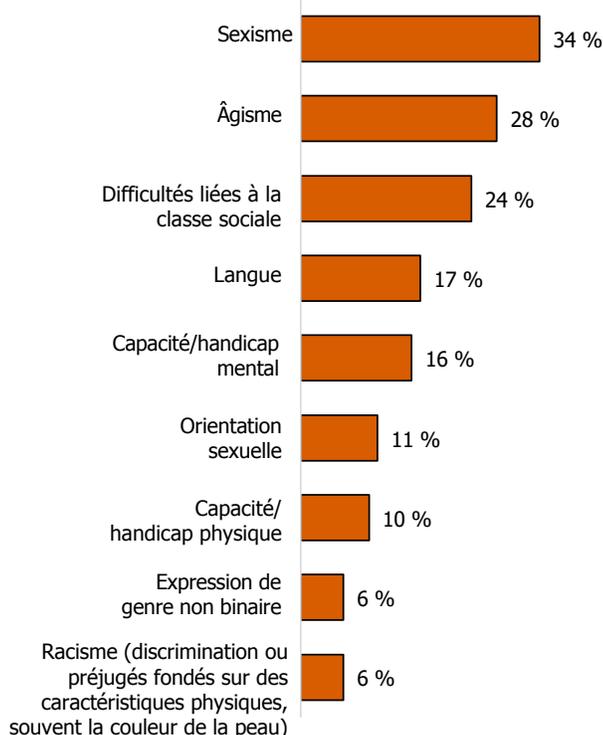
Par définition, les obstacles systémiques ne touchent pas tous les artistes et travailleur.se.s culturels dans la même mesure :

- 83 % des répondant.e.s qui font partie des groupes en quête d'équité ont été confrontés à des obstacles systémiques, comparativement à 65 % des personnes qui ne s'identifient pas à ces groupes.
- 73 % des femmes interrogées se sont heurtées à des obstacles systémiques, comparativement à 61 % des hommes.
- 77 % des répondant.e.s anglophones ont été confrontés à des obstacles systémiques, comparativement à 66 % des francophones.
- 72 % des répondant.e.s âgés de moins de 40 ans et 74 % de ceux âgés de 40 ans ou plus ont rencontré des obstacles systémiques.

Soutien au secteur culturel

Concernant les expériences et les opportunités qui les avaient beaucoup aidés dans leur carrière culturelle, les deux tiers des répondant.e.s (67 %) ont choisi le soutien offert par d'autres artistes ou travailleur.se.s culturels. Le soutien d'un membre de leur famille (choisi par 60 %) a aussi été jugé très important, tout comme une activité ou un emploi particulier exercé au début de leur carrière (56 %), le soutien d'un.e ami.e (51 %), une récompense ou une subvention importante (50 %) et le soutien du public ou de la communauté (48 %).

Obstacles systémiques dans les carrières des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B.



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

Environ le quart des personnes interrogées (27 %) ont l'impression de s'être débrouillées toutes seules sans vraiment recevoir d'aide.

Le soutien de la communauté culturelle revêt une importance énorme dans la carrière des artistes et des travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick.

Des besoins variés en matière de perfectionnement professionnel

Aucun besoin particulier de perfectionnement professionnel ne se fait extrêmement sentir chez les artistes et les travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick. Les personnes interrogées ont plutôt choisi un large éventail de besoins :

- Trouver ou renforcer une communauté de pairs (50 %)
- Conseils financiers ou expertise financière (42 %)
- Aide à la demande de bourses ou d'autre financement (38 %)
- Conseils ou expertise juridiques (37 %)
- Conseils ou expertise en matière de marketing (36 %)
- Apprendre à utiliser ou se tenir au courant des logiciels spécialisés pour les besoins de leur entreprise (36 %)
- Aide à la collaboration avec la communauté (35 %)
- Apprendre à utiliser ou se tenir au courant des applications de réseaux sociaux et des autres plateformes de communication (34 %)
- Études ou formation artistiques (31 %)
- Apprendre à utiliser ou se tenir au courant des technologies et logiciels spécialisés dans leur domaine d'activité (29 %)

Satisfaction à l'égard de la carrière?

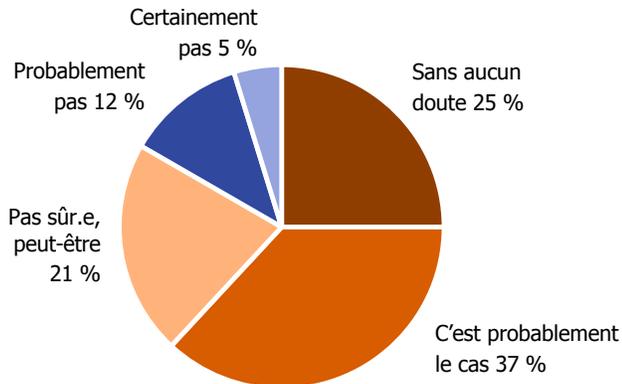
Au sujet de leur activité principale dans le secteur des arts et de la culture, 78 % des personnes interrogées se sont dites satisfaites mais seulement 21 % ont indiqué qu'elles sont « très satisfaites ». La plupart (56 %) ont simplement répondu qu'elles sont « satisfaites ».

La moitié des personnes interrogées sont satisfaites de leur santé mentale (49 %, dont 13 % qui sont très satisfaites). Par contre, 34 % sont insatisfaites, y compris 8 % qui sont très insatisfaites.

De façon plus globale, un peu plus de la moitié des personnes interrogées se sont dites satisfaites de leur bien-être général (54 %, dont 15 % qui sont très satisfaites). Environ le quart de ces personnes (26 %) sont insatisfaites, dont 5 % qui sont très insatisfaites.

L'attrition fait partie de tous les secteurs de l'économie. Le risque d'attrition semble toutefois particulièrement élevé parmi les artistes et les travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick. Le quart des personnes interrogées (23 %) ont « très sérieusement » envisagé de quitter le secteur culturel en 2023 ou l'ont effectivement quitté (2 %). Par contre, la plupart des personnes interrogées n'ont pas sérieusement envisagé de quitter le secteur des arts en 2023 (39 % « pas du tout » et 36 % « un peu »).

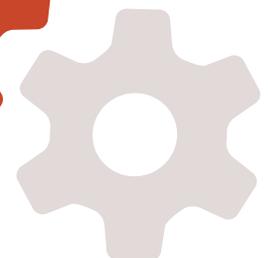
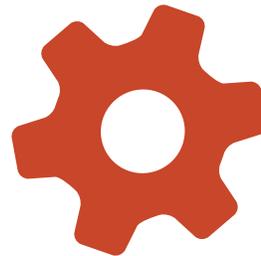
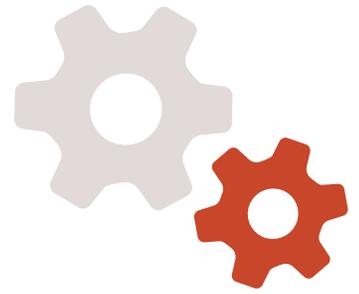
Refaire sa carrière : Est-ce que les artistes et les travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick choisiraient la même voie?



Source : Enquête auprès des artistes et des travailleur.se.s culturels du N.-B., Hill Stratégies, 2024.

À la fin de l'enquête, les personnes interrogées ont répondu à la question suivante : « Si vous aviez la possibilité de recommencer votre carrière, choisiriez-vous à peu près la même voie dans le domaine des arts et de la culture? »

Malgré toutes les difficultés rencontrées, la plupart des personnes interrogées choisiraient à peu près la même voie si elles pouvaient recommencer leur carrière : 25 % le ferait sans aucun doute et 37 % le feraient probablement, comme le montre le graphique ci-contre. Environ une personne sur cinq est indécise et a dit qu'elle n'était pas sûre, qu'elle le ferait peut-être (21 %). Une personne sur six ne choisirait pas la même voie (12 % ont répondu « probablement pas » et 5 % « certainement pas »).



PARTIE 2

Impact économique des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick en 2022



Le présent rapport offre une estimation de l'impact économique des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick en 2022, y compris :

- Une estimation de l'impact total
- Des estimations distinctes de l'impact de l'activité culturelle des communautés francophone et anglophone
- Des comparaisons avec d'autres industries du Nouveau-Brunswick
- Des comparaisons avec les autres provinces
- Les tendances au fil du temps

Dans ce rapport, « les arts, la culture et le patrimoine » (parfois simplement « la culture ») comprennent les domaines d'activité suivants :

- les écrits et les ouvrages publiés
- les arts visuels et appliqués
- l'enregistrement sonore
- l'audiovisuel et les médias interactifs
- les spectacles sur scène
- le patrimoine et les bibliothèques
- la gouvernance, le financement et le soutien professionnel (y compris les institutions culturelles publiques, qui sont exclues des autres domaines)
- l'éducation et la formation
- les activités qui recoupent plusieurs des domaines ci-dessus (que Statistique Canada appelle le « multidomaine »)

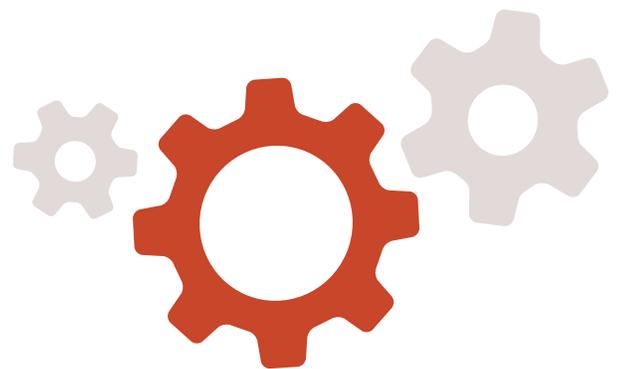
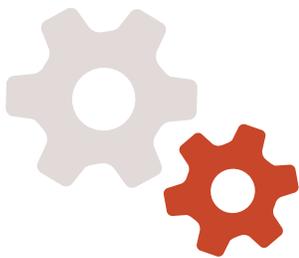
Le rapport fournit des estimations des impacts directs, indirects et induits de l'activité culturelle. Les impacts directs représentent la valeur ajoutée au produit intérieur brut (PIB) des dépenses des entreprises, des organismes et des particuliers dans le secteur culturel. Les impacts indirects comprennent les nouvelles dépenses (des fournisseurs, par exemple) engendrées par les dépenses des entreprises, des organismes et des particuliers du secteur culturel. Les effets induits représentent les dépenses générées par les salaires du personnel culturel et du personnel des fournisseurs.

L'analyse se fonde principalement sur trois produits de Statistique Canada :

1. Les indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, dans la perspective de l'industrie (pour connaître l'impact direct de la culture au Nouveau-Brunswick)
2. Les multiplicateurs d'entrées-sorties (pour connaître les impacts indirect et induit)
3. Le recensement de 2021 (pour connaître la proportion de francophones et d'anglophones dans les professions culturelles)

En général, l'analyse est détaillée et défendable, mais elle est aussi pratique. Elle est basée sur des statistiques existantes, et non sur des sondages concernant la situation financière d'échantillons représentatifs du personnel culturel et des organismes culturels, ce qui serait une entreprise de très grande envergure.

Plus de détails sur les méthodes de calcul se trouvent à la fin de ce rapport.



Résultats d'ensemble

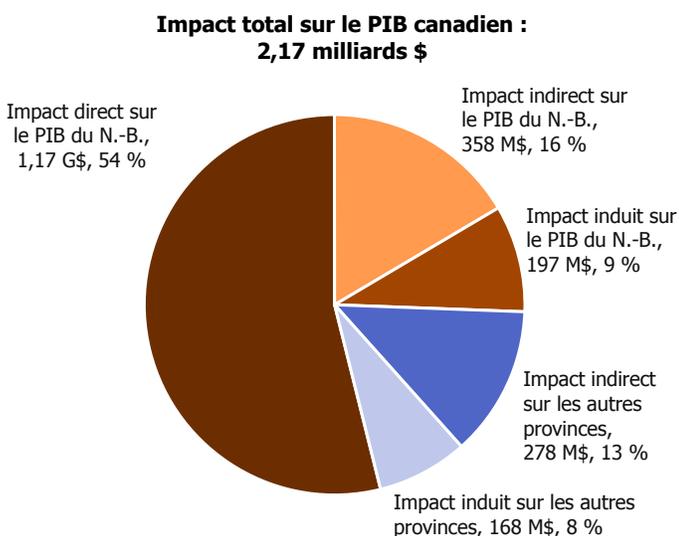
L'impact économique des arts, de la culture et du patrimoine sur le PIB du Nouveau-Brunswick était estimé à 1,73 milliard \$ en 2022. Cette estimation comprend :

- Un impact direct de 1,17 milliard \$
- Un impact indirect de 358 millions \$
- Un impact induit de 197 millions \$

De plus, on estime que l'activité culturelle au Nouveau-Brunswick a un impact de 446 millions \$ sur le PIB d'autres provinces, soit un impact total de 2,17 milliards \$ dans l'ensemble du pays.

L'impact au Nouveau-Brunswick représente environ les trois quarts (79 %) de l'impact total des arts, de la culture et du patrimoine de la province, comme le montrent les zones en vert dans le graphique ci-dessous.

Composantes de l'impact économique de la culture au Nouveau-Brunswick en 2022



Sources : Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire (perspective de l'industrie) et Multiplicateurs d'entrées-sorties (niveau sommaire)

La valeur totale de la production culturelle au Nouveau-Brunswick (essentiellement une estimation des recettes totales) est de 1,92 milliard \$. Cette donnée, qu'on pourrait aussi appeler la taille du marché de la culture, sert de point de base des estimations des impacts indirect et induit.

Déficit du commerce international dans le secteur de la culture

Les données sur le commerce international des biens et services culturels sont incluses dans la mesure de la production culturelle dans chaque province. Le Nouveau-Brunswick enregistre un déficit commercial de 330 millions \$ avec les autres pays, soit 411 \$ par habitant.

La Colombie-Britannique est la seule province à avoir enregistré un surplus commercial dans le secteur culturel en 2022 (146 \$ par habitant).

Le déficit commercial par habitant au Nouveau-Brunswick se classe au sixième rang parmi les 10 provinces et dépasse de beaucoup le déficit moyen par habitant de 188 \$.

Les autres provinces de l'Atlantique accusent un déficit du commerce de biens culturels raisonnablement semblable à celui du Nouveau-Brunswick : 415 \$ par habitant à Terre-Neuve-et-Labrador, 384 \$ par habitant en Nouvelle-Écosse et 310 \$ par habitant à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Nouveau-Brunswick exporte pour 66 \$ par habitant de biens et services culturels et en importe pour 477 \$. Ces données par habitant placent le Nouveau-Brunswick à l'avant-dernier rang parmi les provinces : seule Terre-Neuve-et-Labrador exporte moins de produits culturels (pour 63 \$) et seule l'Île-du-Prince-Édouard en importe moins (pour 380 \$ par habitant).

Les données de Statistique Canada sur le commerce interprovincial de biens et services culturels sont beaucoup moins actuelles, les plus récentes datant de 2020. En raison de ce décalage et de l'année anormale que fut 2020, ces données ne sont pas analysées dans ce rapport.

Perspective de l'industrie

Statistique Canada publie deux séries d'indicateurs des impacts directs de la culture, soit la perspective de « l'industrie » et celle du « produit ». Les deux perspectives sont différentes mais nettement liées : les industries culturelles sont définies comme étant celles dont les activités consistent principalement à produire des biens et services culturels.

Cependant, la production de biens et services culturels n'est pas la seule activité des organismes, des entreprises et des personnes qui travaillent dans les industries culturelles. Ces organismes, entreprises et personnes tiennent également des activités de financement, louent leurs locaux pour d'autres activités, louent des aires de stationnement, vendent des boissons et des collations et bien plus encore. Ces autres activités, qu'on pourrait appeler des « produits non culturels », sont prises en compte dans la perspective de l'industrie, mais ne le sont pas dans la perspective du produit.

Par contre, la perspective de l'industrie exclut la production culturelle d'organismes, d'entreprises ou de personnes qui ne se consacrent pas principalement à la production culturelle. Par exemple, les œuvres d'artisanat, les interprétations artistiques, les films, les livres et les revues qui sont produits par des industries non culturelles sont exclus de la perspective de l'industrie, mais inclus dans la perspective du produit.

Le tableau suivant présente les éléments inclus dans chacune des perspectives.

Deux perspectives de l'impact économique de la culture : ce qu'elles incluent		
	Perspective de l'industrie	Perspective du produit
Production culturelle par les industries culturelles	Oui	Oui
Production culturelle par les industries non culturelles	Non	Oui
Production non culturelle par les industries culturelles	Oui	Non
Production non culturelle par les industries non culturelles	Non	Non

Nous avons choisi la perspective de l'industrie pour assurer une meilleure base de comparaison avec les autres secteurs de l'économie. Peu après avoir élaboré son ensemble de données sur les indicateurs de la culture, Statistique Canada a souligné que **les estimations selon la perspective de l'industrie fournissent des données plus comparables à celles d'autres industries** :

« La perspective du produit est unique aux [Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture] et au [Compte satellite de la culture provincial et territorial]; il n'existe donc pas de chiffres comparables pour l'ensemble de l'économie. La perspective de l'industrie des [Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture] peut quant à elle être comparée au PIB par industrie. »

Dans certaines provinces, la différence entre les deux séries d'indicateurs est faible (moins de 5 % en Ontario, en Alberta, au Manitoba et à Terre-Neuve-et-Labrador). Cependant au Nouveau-Brunswick, le choix des indicateurs a des conséquences importantes. Voici les écarts en pourcentage entre les estimations des recettes, de l'impact direct sur le PIB et du nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick dans la perspective de l'industrie et dans celle du produit, ainsi que les moyennes canadiennes :

- Recettes : l'estimation fondée sur l'industrie est 81 % plus élevée que celle fondée sur le produit au Nouveau-Brunswick, comparativement à la moyenne de 15 % pour l'ensemble du pays.
- Impact direct sur le PIB : l'estimation fondée sur l'industrie est 92 % plus élevée que celle fondée sur le produit au Nouveau-Brunswick, comparativement à la moyenne de 24 % pour l'ensemble du pays.
- Emplois : l'estimation fondée sur l'industrie est 31 % plus élevée que celle fondée sur le produit au Nouveau-Brunswick, comparativement à la moyenne de 7 % pour l'ensemble du pays.

Aucune autre province ne se caractérise par un aussi grand écart entre les deux séries d'indicateurs. En ce qui concerne les recettes, les provinces où l'on observe ensuite les plus grands écarts de pourcentage entre les estimations fondées sur l'industrie et celles fondées sur le produit sont la Saskatchewan (59 %), la Nouvelle-Écosse (54 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (48 %).

L'écart entre les deux perspectives est attribuable au moins en partie au regroupement de services tels que les abonnements télé, les services de téléphonie cellulaire et les services Internet. La télédistribution est considérée comme un produit culturel, alors que les services de cellulaire et Internet ne le sont pas. En raison du regroupement des services et des paiements, il est difficile de distinguer la valeur de chaque composante. Cependant, les entreprises qui fournissent ces services sont quand même considérées comme faisant partie des industries culturelles.

Résultats par communauté linguistique

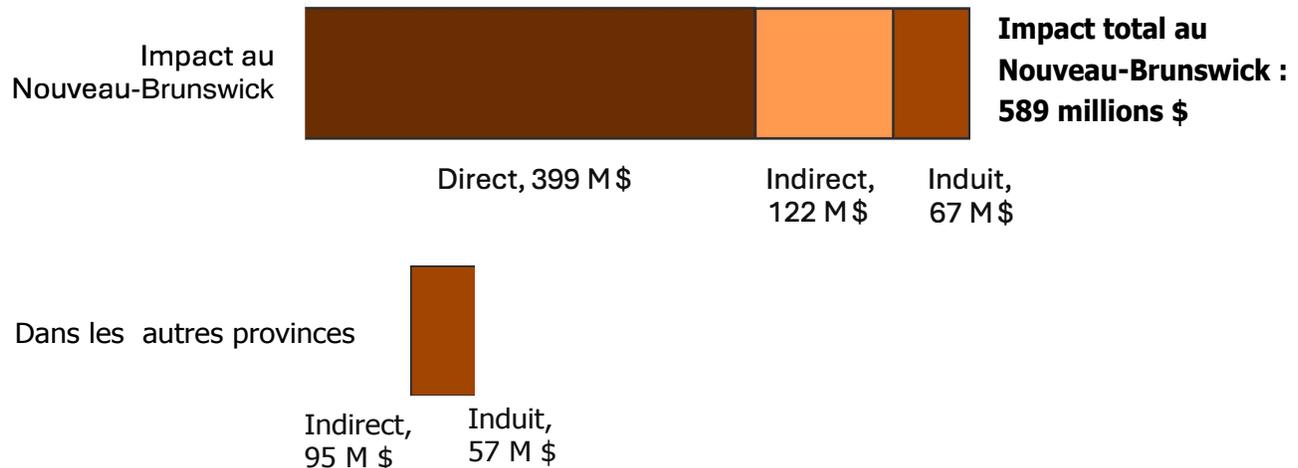
La répartition des statistiques sur l'impact économique selon la langue est fondée sur la proportion de personnes qui travaillent dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick, d'après l'analyse du recensement de 2021 réalisée par Hill Stratégies. L'analyse du recensement a permis de dénombrer 3 900 francophones au sein de la main-d'œuvre culturelle, soit 34 % de cette main-d'œuvre dans la province.

Le calcul de la part de francophones dans les professions culturelles repose sur une définition linguistique produite par Statistique Canada lors du recensement de 2021 : « demande potentielle de communications et de services fédéraux dans la langue officielle minoritaire ». Cette définition assez répandue comprend les personnes résidant au Nouveau-Brunswick qui ont le français pour langue maternelle ou qui parlent français à la maison, que ce soit la langue parlée le plus souvent ou à titre secondaire.

Les 7 400 autres travailleur.euse.s culturels (66 %) sont comptés comme des anglophones. Ce pourcentage est utilisé comme étant la part des anglophones dans les données sur l'impact économique. (Aucune analyse des données sur la profession tirées du recensement n'a été effectuée pour d'autres groupes linguistiques de la province.)

Impact économique de la communauté francophone en 2022

Impact total sur le PIB canadien : 741 millions \$



Sources : Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire (perspective de l'industrie), recensement de 2021 (demande spéciale de Hill Stratégies) et Multiplicateurs d'entrées-sorties (niveau sommaire).

La culture dans la communauté francophone

L'impact des arts, de la culture et du patrimoine de la communauté francophone sur le PIB du Nouveau-Brunswick est estimé à 589 millions \$ en 2022. Leur impact à l'intérieur de la province se répartit comme suit :

- Un impact direct de 399 millions \$
- Un impact indirect de 122 millions \$
- Un impact induit de 67 millions \$

Leur impact sur le PIB d'autres provinces atteint 152 millions \$, ce qui donne un impact total de 741 millions \$ dans l'ensemble du pays.

La production culturelle chez les francophones au Nouveau-Brunswick (essentiellement les recettes totales) équivalait à 654 millions \$ en 2022.

La culture dans la communauté anglophone

On estime que la production culturelle de la communauté anglophone du Nouveau-Brunswick a eu un impact de 1,14 milliard \$ sur le PIB de la province en 2022. Son impact à l'intérieur de la province se répartit comme suit :

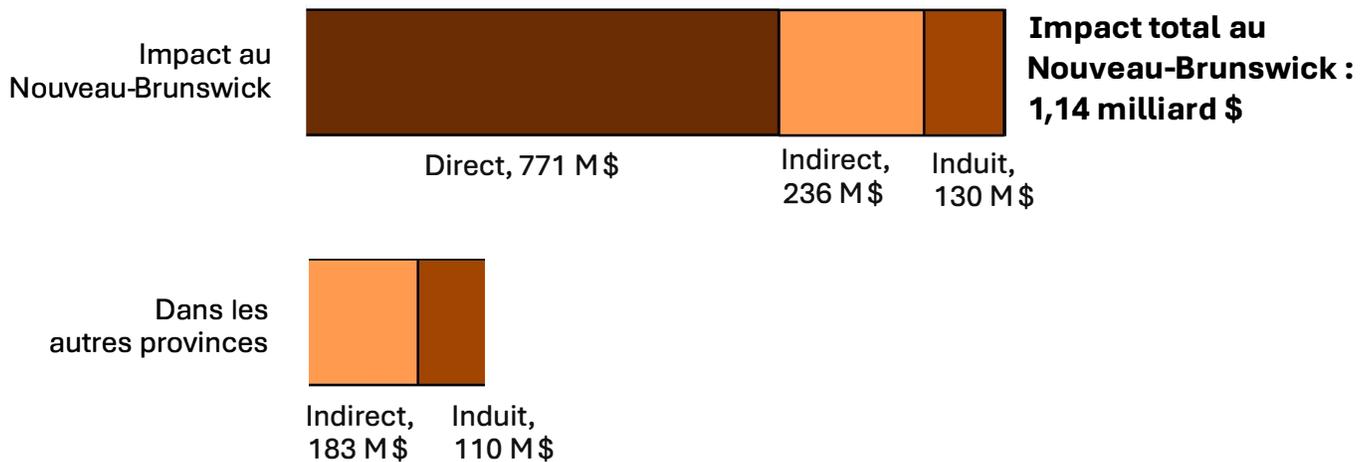
- Un impact direct de 771 millions \$
- Un impact indirect de 236 millions \$
- Un impact induit de 130 millions \$

L'impact sur le PIB des autres provinces atteint 293 millions \$, ce qui donne un impact total de 1,43 milliard \$ dans l'ensemble du pays.

La production culturelle de la communauté anglophone au Nouveau-Brunswick (essentiellement les recettes totales) a atteint 1,26 milliard \$ en 2022.

Impact économique de la communauté anglophone du Nouveau-Brunswick en 2022

Impact total sur le PIB canadien : 1,43 milliard \$



Sources : Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire (perspective de l'industrie), recensement de 2021 (demande spéciale de Hills Stratégies) et Multiplicateurs d'entrées-sorties (niveau sommaire).

Comparaisons avec d'autres industries au Nouveau-Brunswick

On peut aussi comparer la valeur estimée par Statistique Canada de l'impact direct de la culture sur le PIB du Nouveau-Brunswick, à celle d'autres industries de la province. Cependant, [l'ensemble de données le plus récent sur le PIB par industrie et par province date de 2021.](#)

L'impact direct de la culture sur le PIB est à peu près semblable à celui des autres industries importantes du Nouveau-Brunswick :

- Services publics : 1,15 milliard \$
- **Culture : 1,17 milliard \$**
- Commerce de gros : 1,18 milliard \$
- Agriculture, foresterie, pêche et chasse : 1,44 milliard \$
- Secteur de l'énergie : 1,55 milliard \$

Comparaisons avec d'autres provinces

Il est aussi possible de comparer l'impact direct de la culture au Nouveau-Brunswick, de 1,17 milliard \$ en 2022, à celui qu'elle produit dans d'autres provinces et territoires.

(Les impacts direct et induit n'ont pas été estimés pour les autres provinces.)

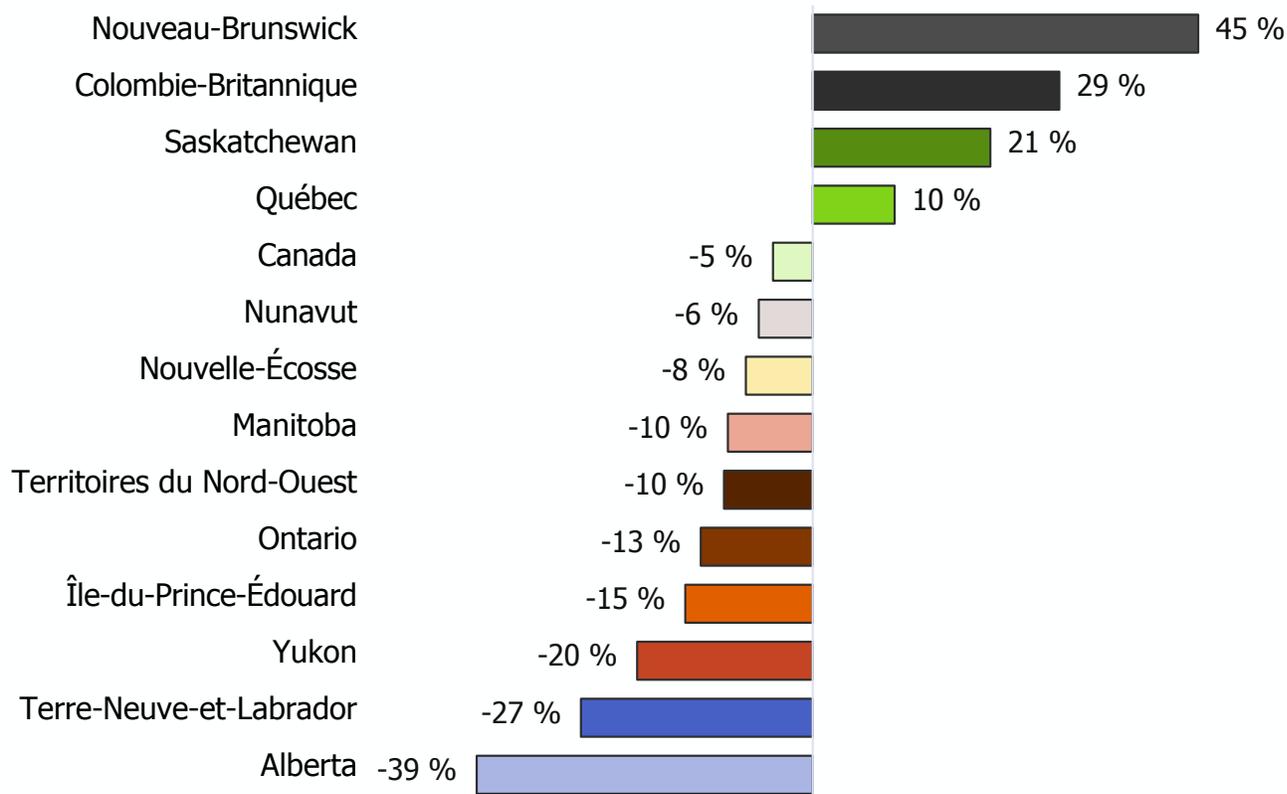
Au Nouveau-Brunswick, les 1,17 milliard \$ d'impact direct de la culture équivalent à 1 445 \$ par habitant, ce qui est 23 % inférieur à la moyenne nationale de 1 870 \$.

L'impact direct par habitant au Nouveau-Brunswick vient au cinquième rang parmi les provinces, étant bien inférieur à celui estimé en Colombie-Britannique (2 303 \$), au Québec (2 006 \$) et en Ontario (1 987 \$), mais beaucoup plus élevé que celui en Alberta (1 224 \$) et à Terre-Neuve-et-Labrador (973 \$).

L'estimation de l'impact direct au Nouveau-Brunswick (1 445 \$) se situe entre celles obtenues pour la Nouvelle-Écosse (sensiblement plus élevée à 1 735 \$) et pour la Saskatchewan (1 423 \$).

Au Nouveau-Brunswick, le choix des indicateurs a des conséquences importantes. On constate une différence marquée entre les estimations fondées sur l'industrie et celles fondées sur le produit. Dans la perspective du produit, le Nouveau-Brunswick viendrait en dernière place parmi les provinces, l'impact direct de la culture s'y élevant à seulement 753 \$ par habitant, soit environ la moitié de la moyenne nationale (1 504 \$).

Évolution de l'impact du secteur culturel sur le PIB par habitant entre 2010 et 2022, ajusté selon l'inflation, au Canada et dans les provinces et territoires



Source : Analyse par Hill Stratégies des Indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie, Statistique Canada, juin 2024.

Tendances au fil du temps

Le Nouveau-Brunswick vient en tête au pays pour ce qui est de la croissance réelle par habitant de l'économie culturelle entre 2010 et 2022.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'impact du secteur culturel sur le PIB entre 2010 et 2022, en utilisant la perspective de l'industrie, après ajustement en fonction de l'inflation et de l'augmentation de la population.

À l'échelle nationale, l'économie culturelle a reculé de 5 % entre 2010 et 2022 (de 1 961 \$ à 1 870 \$ par habitant, après ajustement en fonction de l'inflation).

Le Nouveau-Brunswick est la province qui a enregistré la plus forte augmentation au cours de cette période, de l'ordre de 45 % (de 997 \$ à 1 445 \$ par habitant, après ajustement en fonction de l'inflation). Trois autres provinces ont également enregistré une augmentation.

Le graphique ci-dessus aurait une tout autre allure si on utilisait la perspective du produit. Le Nouveau-Brunswick viendrait au **deuxième rang** pour ce qui est du déclin de son économie culturelle entre 2010 et 2022 (-26 %, derrière l'Alberta avec -29 %).

Au Nouveau-Brunswick, l'impact de la culture sur le PIB en 2022 était 12 % inférieur à celui d'avant la pandémie (après ajustement en fonction de l'inflation et de l'augmentation de la population)

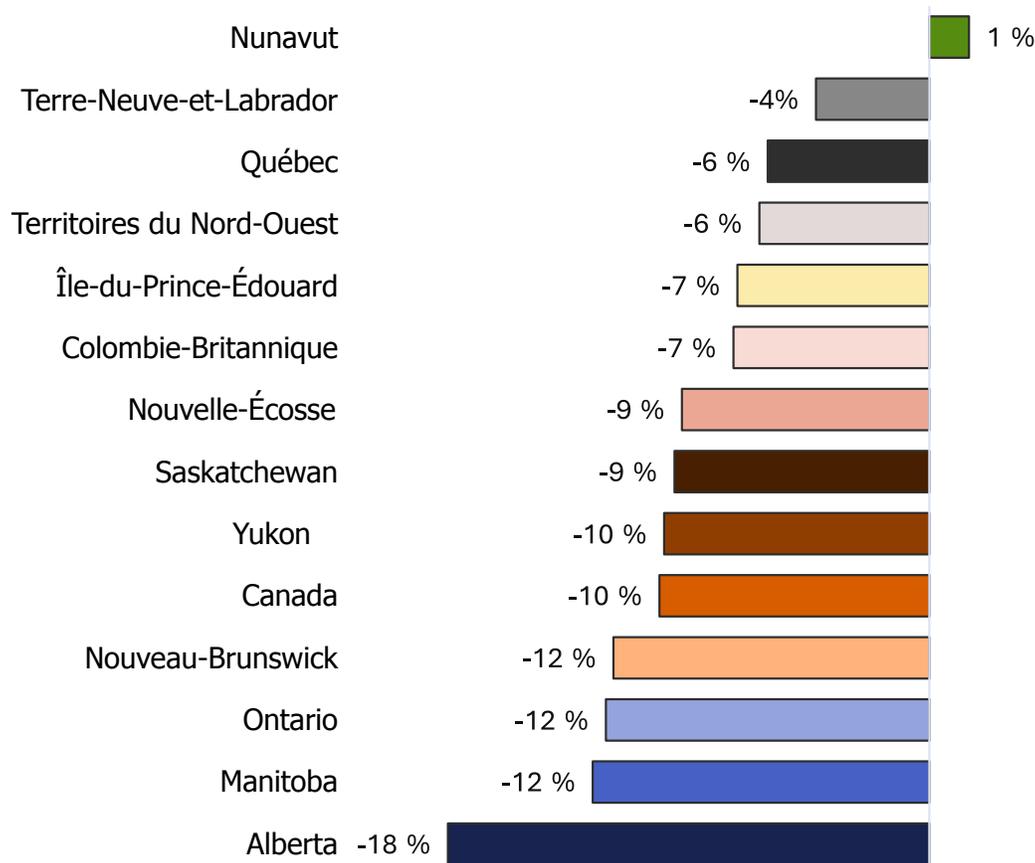
Tous les territoires et provinces sauf le Nunavut ont connu une diminution réelle par habitant de l'impact de la culture sur le PIB entre 2019 et 2022, comme l'illustre le graphique suivant.

Le Nouveau-Brunswick a connu l'une des diminutions les plus importantes à cet égard (-12 %).

Les diminutions récentes les plus faibles ont été enregistrées à Terre-Neuve-et-Labrador (-4 %), au Québec (-6 %) et aux Territoires du Nord-Ouest (-6 % également).

La moyenne nationale était de -10 %.

Évolution récente de l'impact du secteur culturel sur le PIB par habitant, ajusté selon l'inflation, au Canada et dans les provinces et territoires, 2019-2022



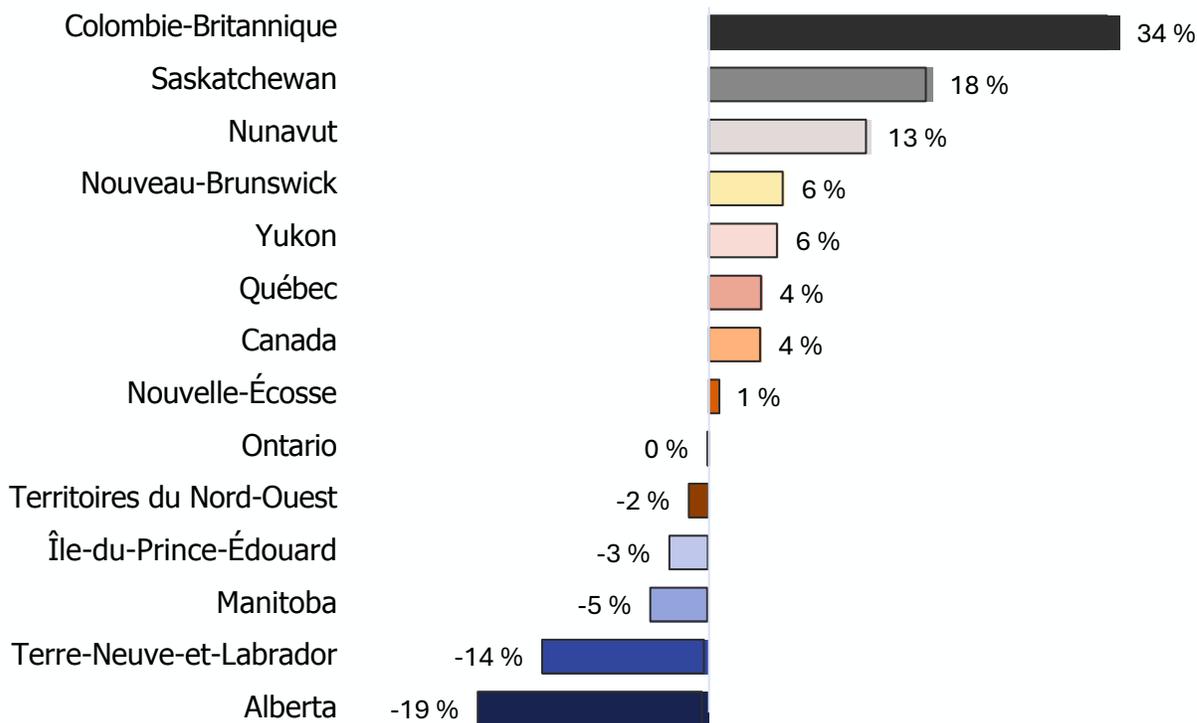
Source : Analyse par Hill Stratégies des Indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie, Statistique Canada, juin 2024.

Légère augmentation du nombre d'emplois en culture au Nouveau-Brunswick

En examinant les données de Statistique Canada dans la perspective de l'industrie, on constate une hausse de 6 % du nombre d'emplois culturels au Nouveau-Brunswick entre 2010 et 2022. Comme l'illustre le graphique suivant, ce résultat est relativement élevé parmi les provinces, mais il est bien en deçà de la très forte augmentation (34 %) enregistrée en Colombie-Britannique au cours de la même période. Dans l'ensemble du Canada, le nombre d'emplois culturels a augmenté de 4 % entre 2010 et 2022.

L'évolution du nombre estimé d'emplois culturels fournit un autre exemple de l'écart très important entre la perspective de l'industrie et celle du produit au Nouveau-Brunswick. Dans la perspective du produit, le nombre d'emplois culturels au Canada a augmenté de 4 %, ce qui est le même pourcentage que la variation obtenue dans la perspective de l'industrie. Cependant, la perspective du produit montre une **diminution de 20 %** du nombre d'emplois culturels entre 2010 et 2022 au Nouveau-Brunswick, ce qui classe la province au dernier rang parmi les 13 provinces et territoires.

Évolution du nombre d'emplois dans les organismes et industries culturels entre 2010 et 2022, au Canada et dans les provinces et territoires



Source : Statistique Canada, Indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie

Notes

Les données qui précèdent découlent d'une analyse fondée sur les estimations de Statistique Canada des impacts directs des industries culturelles, ce qui comprend la production de biens et services culturels et non culturels par des établissements culturels. Les données brutes sont extraites des [Indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie](#). Statistique Canada ne fournit pas de ventilation de ces indicateurs selon la langue.

Les établissements culturels comprennent les entreprises, les organismes et les personnes dont les activités consistent principalement à produire des biens et services culturels. Statistique Canada définit ainsi la culture : « [Activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité, et la préservation du patrimoine](#) ».

Statistique Canada définit six grands domaines :

- Les spectacles sur scène (y compris les arts de la scène ainsi que les festivals et les célébrations culturels, à l'exclusion des organismes publics qui font partie du domaine « gouvernance, financement et soutien professionnel »)
- Les arts visuels et appliqués (y compris l'architecture, la publicité, l'artisanat, le design et les autres œuvres d'art)
- Les écrits et les ouvrages publiés (y compris les livres, les journaux, les périodiques et autres ouvrages publiés)
- L'audiovisuel et les médias interactifs (y compris la radiotélévision, le film et la vidéo et les médias interactifs, à l'exclusion des organismes publics qui font partie du domaine « gouvernance, financement et soutien professionnel »)
- L'enregistrement sonore (y compris l'édition musicale)
- Le patrimoine et les bibliothèques (y compris les bibliothèques, les archives, le patrimoine culturel et naturel privés, à l'exclusion des organismes publics qui font partie du domaine « gouvernance, financement et soutien professionnel »)

Trois domaines de soutien sont également inclus dans les calculs :

- La gouvernance, le financement et le soutien professionnel (y compris, entre autres, tous les lieux culturels publics qui ne sont pas pris en compte dans les autres domaines, comme le patrimoine et les bibliothèques, les spectacles sur scène, les arts visuels et appliqués, etc.)
- L'éducation et la formation (y compris les programmes culturels offerts par les établissements d'enseignement et de formation)
- Le multidomaine (y compris les éléments qui ne peuvent être attribués à un seul domaine)

La perspective de l'industrie tient compte de toutes les recettes des établissements culturels, qu'elles proviennent directement ou non d'activités culturelles.

Nous avons choisi la perspective de l'industrie parce que les estimations qu'elle fournit sont davantage comparables à celles pour les autres industries de l'économie. [Statistique Canada a déclaré](#) :

« La perspective du produit est unique aux [Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture] et au [Compte satellite de la culture provincial et territorial]; il n'existe donc pas de chiffres comparables pour l'ensemble de l'économie. La perspective de l'industrie des [Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture] peut quant à elle être comparée au PIB par industrie. »

En général, les estimations fondées sur la perspective de l'industrie sont plus élevées que celles fondées sur la perspective du produit, mais cela n'a pas été un facteur dans le choix de la perspective à utiliser. À l'échelle nationale, la perspective de l'industrie fournit une estimation des recettes qui est 15 % supérieure à celle obtenue dans la perspective du produit, une estimation de l'impact direct sur le PIB qui est 24 % supérieure et une estimation du nombre d'emplois qui est 7 % supérieure.

Le choix de se servir des données compilées dans la perspective de l'industrie ou celle du produit est encore plus important au Nouveau-Brunswick : la perspective de l'industrie fournit une estimation des recettes de 81 % plus élevée que celle obtenue dans la perspective du produit, une estimation de l'impact direct sur le PIB qui est 92 % supérieure et une estimation du nombre d'emplois qui est 31 % supérieure.

Les estimations fondées sur l'industrie sont à ce point plus élevées au Nouveau-Brunswick parce que la valeur des produits non culturels, en pourcentage des recettes totales générées par les établissements culturels, est beaucoup plus élevée au Nouveau-Brunswick (49 %) que la moyenne nationale (28 %).

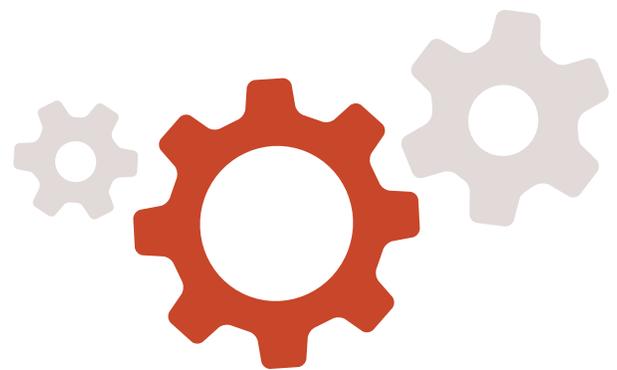
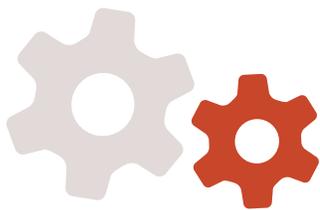
Une dernière remarque touchant les estimations du nombre d'emplois : Les estimations rendent compte uniquement des emplois directs et sont donc relativement modestes. Ces mesures excluent les emplois liés à la réallocation des dépenses des organismes culturels et à la réallocation des salaires du personnel culturel et du personnel des fournisseurs. Malgré les petits nombres, cette approche plus ciblée présente l'avantage d'assurer une comparabilité entre les provinces et territoires, et entre l'impact de la culture sur le PIB et celui des autres secteurs de l'économie.

Aux fins de l'analyse des tendances au fil du temps, l'inflation et l'impact par habitant ont été calculés à l'aide des [données de l'Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé](#) et des [Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre](#).

Multiplicateurs utilisés

Des estimations du flux d'argent dans l'économie (c.-à-d. les multiplicateurs économiques) ont servi à calculer les impacts indirect et induit de la culture. Voici les détails concernant ces calculs :

- Les impacts indirects et induits ont été calculés à partir des **multiplicateurs d'entrées-sorties provinciaux** pour 2020 (année la plus récente). Ces multiplicateurs sont très souvent utilisés dans ce genre d'analyse. De fait, la plupart des analyses d'impact économique – mais certainement pas toutes – incluent les impacts indirects et induits. À notre avis, ces impacts sont valables, mais tout le monde ne s'entend pas sur la question. Par exemple, le **Modèle d'impact économique de la culture, des arts, du patrimoine, et du sport**, élaboré par Statistique Canada et Patrimoine canadien, inclut les effets indirects et induits. Cependant, les **Indicateurs de la culture** de Statistique Canada ne fournissent que les estimations de l'impact direct.
- Les estimations dans ce rapport ne tiennent pas compte des dépenses connexes des personnes qui participent aux activités culturelles, telles que l'hébergement, la restauration et le transport. Ces sommes sont difficiles à déterminer, ne font pas l'unanimité et sont souvent exclues des études d'impact économique.
- Il n'est pas idéal que les données sur l'impact économique direct se rapportent à 2022 et les multiplicateurs, à 2020. Néanmoins, à notre avis, la meilleure façon de procéder dans cette situation est d'utiliser les plus récentes données disponibles.
- Les multiplicateurs de Statistique Canada portent sur des sous-secteurs assez larges. Nous avons choisi les sous-secteurs les plus « culturels » : **l'industrie de l'information et l'industrie culturelle** : (qui comprennent l'édition, les industries du film et de l'enregistrement sonore et la radiotélévision) et **les arts, spectacles et loisirs** (dont font partie les arts de la scène et le patrimoine). Malheureusement, ces deux sous-secteurs s'étendent au-delà du secteur culturel pour inclure les télécommunications, le traitement et l'hébergement de données, les sports-spectacles, les loteries et le divertissement. Ce choix est imparfait, mais demeure le meilleur choix possible, à notre avis.
- Pour produire un seul multiplicateur pour le Nouveau-Brunswick, nous avons calculé la moyenne des multiplicateurs de ces deux sous-secteurs. Cette moyenne a été appliquée aux recettes totales des activités culturelles (appelées « production » par Statistique Canada) pour calculer les impacts indirects et induits.
- Étant donné que Statistique Canada fournit des estimations de l'impact économique direct de la culture exprimées en termes des prix de base, nous avons choisi les multiplicateurs pour les impacts indirects et induits exprimés en termes de prix de base, plutôt que de prix du marché.



PARTIE 3

La main-d'œuvre du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick : portrait statistique approfondi fondé surtout sur les données de recensement



Ce rapport, qui se fonde principalement sur les données du recensement de 2021, examine les caractéristiques démographiques et d'emploi et analyse les revenus des résident.e.s du Nouveau-Brunswick qui travaillent dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine. Outre l'analyse portant sur l'ensemble de la main-d'œuvre culturelle, il fournit des statistiques séparées sur les artistes et les leaders artistiques de la province, deux groupes qui font partie de la main-d'œuvre culturelle.

En ce qui concerne le nombre de travailleur.se.s culturels, le rapport fait les constats suivants :

- Le Nouveau-Brunswick compte plus de 11 000 travailleur.se.s culturels, y compris 2 700 artistes et 600 leaders artistiques. Le rapport compare les estimations relatives aux travailleur.se.s culturels effectuées à partir des données de recensement avec celles provenant d'autres sources.
- Les travailleur.se.s culturels comptent pour 2,7 % de la population active du Nouveau-Brunswick, une proportion très inférieure à la moyenne nationale de 4,4 %.

Les principaux résultats concernant le nombre d'artistes et de leaders artistiques sont les suivants :

- Les 2 700 artistes du Nouveau-Brunswick représentent 0,6 % de la population active provinciale, une proportion beaucoup plus faible que la moyenne nationale (1,0 %).
- Le Nouveau-Brunswick est la seule province où les métiers d'art constituent la principale profession artistique.
- 640 Néo-Brunswickois.es travaillent dans les cinq professions de leaders artistiques.
- Il y a 50 % plus d'artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick qu'il y a 30 ans, tandis que la population active provinciale a augmenté de 10 %. En comparaison, le nombre d'artistes au Canada s'est accru de 75 % et la population active nationale, de 33 % au cours de la même période.
- Un examen plus attentif de chaque période quinquennale de recensement montre que le nombre d'artistes au Nouveau-Brunswick a beaucoup varié au fil du temps. La croissance du nombre d'artistes a dépassé celle de toute la population active au cours de chaque période de cinq ans sauf entre 1996 et 2001, où ce nombre a baissé. En raison des nombreux changements apportés aux catégories professionnelles depuis 1991, il n'est pas possible de se baser sur les recensements pour analyser les variations dans la main-d'œuvre culturelle.

Le rapport met en lumière certaines caractéristiques démographiques des travailleur.se.s culturels, des artistes et des leaders artistiques :

- La proportion de francophones est très semblable dans tous les groupes de professions : ils et elles constituent 34 % des travailleur.se.s culturels, 32 % des artistes, 34 % des leaders artistiques et 34 % de la main-d'œuvre provinciale.
- De toutes les provinces, le Nouveau-Brunswick est celle où la proportion de la population active de langue minoritaire est la plus élevée dans tous les groupes professionnels.

- Les femmes représentent 53 % de la main-d'œuvre culturelle de la province et les hommes, 47 %. Certaines personnes non binaires sont comprises parmi les femmes.
- Les femmes représentent 57 % des artistes dans la province et les hommes, 43 %.
- Les femmes forment la majorité des travailleur.se.s culturels et des artistes, mais ne comptent que pour 46 % des leaders artistiques.
- Les personnes ayant un niveau d'éducation élevé (baccalauréat ou grade supérieur) sont beaucoup plus nombreuses dans les professions artistiques et culturelles que dans la population active provinciale.
- Les artistes sont beaucoup plus susceptibles d'être issu.e.s de l'immigration au Canada que les autres travailleur.se.s de la province.
- En moyenne, les artistes ont tendance à être plus âgé.e.s que les autres travailleur.se.s.
- Le taux de travail indépendant est extrêmement élevé chez les artistes et passablement élevé aussi chez les leaders artistiques et dans l'ensemble de la main-d'œuvre culturelle.
- Les artisanes représentent le plus grand groupe professionnel chez les femmes artistes, suivies des musiciennes. On compte relativement peu de femmes au Nouveau-Brunswick qui sont productrices, réalisatrices ou chorégraphes, le groupe professionnel au revenu médian le plus élevé.
- Chez les hommes artistes, le plus grand groupe professionnel est celui des musiciens, suivi des producteurs, des réalisateurs et des chorégraphes.
- Le Nouveau-Brunswick est l'une des deux provinces où plus de la moitié des travailleur.se.s culturels (56 %) et des artistes (55 %) résident dans les régions rurales et les petites villes. À l'échelle du pays, seulement 19 % de la main-d'œuvre culturelle et 20 % des artistes résident dans les régions rurales ou les petites villes.

Le rapport fournit des données sur les revenus des travailleur.se.s culturels, des artistes et des leaders artistiques :

- Le revenu personnel médian des travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick est de 42 800 \$, soit 4 % de moins que celui de l'ensemble de la population active de la province.
- Chez les artistes, le revenu personnel médian s'établit à seulement 27 400 \$, soit 39 % de moins que celui de l'ensemble de la population active provinciale.
- Le revenu médian des leaders artistiques, qui occupent des postes de direction dans le secteur des arts, est de 49 600 \$, soit 11 % de plus que celui de l'ensemble de la main-d'œuvre provinciale.
- Par rapport au revenu médian de la population active canadienne dans les mêmes grands groupes professionnels, les résident.e.s du Nouveau-Brunswick ont tendance à gagner un revenu médian inférieur de 8 % chez le personnel culturel, de 10 % chez les artistes, de 15 % chez les leaders artistiques et de 8 % dans toute la population active.

- Au Nouveau-Brunswick, l'écart des revenus selon le sexe est de 27 % entre les hommes et les femmes artistes et de 12 % dans l'ensemble de la main-d'œuvre culturelle. Cependant, parmi les leaders artistiques, le revenu des femmes est 14 % plus élevé que celui des hommes. Dans la population active néo-brunswickoise, l'écart des revenus selon le sexe est de 14 % en faveur des hommes.
- Aucune tendance constante ne se dégage d'une comparaison entre les revenus des francophones minoritaires et ceux des personnes parlant une autre langue (principalement anglophones). Les revenus personnels des leaders artistiques francophones sont plus faibles que ceux de leurs homologues parlant une autre langue, mais les francophones gagnent des revenus légèrement plus élevés parmi les artistes, la main-d'œuvre culturelle et toute la population active.

Le rapport complet comprend de nombreux graphiques et d'autres détails sur les résultats susmentionnés, notamment :

- Une analyse du nombre de travailleur.se.s culturels et d'artistes par comté et par municipalité.
- Un aperçu de la concentration de travailleur.se.s culturels et d'artistes dans la population active locale par comté et par municipalité.
- Des données sur le revenu personnel médian des travailleur.se.s culturels, des artistes et de la population active locale par comté et par municipalité.
- Un résumé des conclusions d'autres études pertinentes menées par Hill Stratégies sur les artistes et les travailleur.se.s culturels de la province, dont une analyse des municipalités du Nouveau-Brunswick qui offrent les meilleures conditions statistiques aux artistes et la prévalence du cumul d'emplois chez les travailleur.se.s culturels.

Les travailleur.se.s des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick

Le rapport porte sur les caractéristiques démographiques et d'emploi et sur les revenus des résident.e.s du Nouveau-Brunswick qui travaillent dans les professions des arts, de la culture et du patrimoine. Dans le présent rapport, par « travailleur.se.s des arts, de la culture et du patrimoine » (souvent appelés les « travailleur.se.s de la culture »), on entend les 52 professions culturelles d'après la classification élaborée pour les statistiques de la culture par Statistique Canada en 2011.

La plupart des données contenues dans ce rapport proviennent du recensement de 2021 et ont été compilées en réponse à une demande spéciale de données adressée par Hill Stratégies à Statistique Canada.

Les données de recensement offrent un avantage important par rapport à celles d'autres sources d'information possibles. Puisque l'échantillon est très large, les données de recensement peuvent être ventilées de diverses façons, ce qui n'est généralement pas le cas pour les données d'autres sources.

C'est là l'objectif que poursuit ce rapport : présenter une ventilation des données de recensement en vue de mettre en lumière des enjeux importants relatifs à la main-d'œuvre parmi les artistes et le personnel culturel.

Plus de 11 000 travailleur.se.s culturels au Nouveau-Brunswick

Les 11 300 travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick constituent 2,7 % de la population active provinciale de 423 000 travailleur.se.s, une proportion nettement inférieure à la moyenne nationale de 4,4 %. Autrement dit, au sein de la population active de la province, une personne sur 37 exerce une profession culturelle.

La main-d'œuvre du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick compte pour 1,2 % de toute la main-d'œuvre du secteur à l'échelle du pays, soit moins que la part de la province dans la population active canadienne (2,1 %).

Sur les 11 300 travailleur.se.s culturels, 3 900 (34 %) sont francophones. Dans le contexte de ce rapport, le terme « francophone » s'applique aux personnes visées par la **demande potentielle de communications et services fédéraux dans la langue officielle minoritaire.**

Cette définition assez large comprend les personnes résidant au Nouveau-Brunswick qui ont indiqué lors du recensement qu'elles avaient le français pour langue maternelle ou qu'elles parlaient français à la maison, que ce soit la langue parlée le plus souvent ou à titre secondaire. Au total, 142 600 travailleur.se.s du Nouveau-Brunswick pouvaient demander des services fédéraux en français, soit 34 % de la population active provinciale.

La proportion de francophones au sein de la main-d'œuvre culturelle au Nouveau-Brunswick (34 %) correspond à la proportion de francophones dans toute la population active provinciale. Dans les deux cas, il s'agit du pourcentage le plus élevé de travailleur.se.s de langue minoritaire parmi les provinces canadiennes.

Le Nouveau-Brunswick compte plus de 11 000 travailleur.se.s culturels, dont 2 700 artistes et 600 leaders artistiques.

Comparaisons avec d'autres mesures de la main-d'œuvre culturelle

En raison de changements dans la classification des groupes professionnels, les données de notre rapport ne sont pas comparables avec celles d'une analyse semblable publiée en 2019 (d'après les données du recensement de 2016). Les catégories utilisées dans l'analyse de 2019 comprenaient des personnes travaillant dans le domaine des loisirs et des sports, que nous avons exclues de la présente analyse parce qu'elles ne sont généralement pas considérées comme faisant partie du secteur culturel. De plus, l'analyse de 2019 ne tenait pas compte de plusieurs professions culturelles, notamment les architectes, les commis de bibliothèques et plusieurs professions liées à l'impression et l'édition. Les différentes catégories de travailleur.se.s de la culture **sont expliquées plus en détail ici**.

Deux autres mesures de la main-d'œuvre culturelle sont fondées sur la série de données extraites des indicateurs de la culture de Statistique Canada. Les chiffres fondés sur la « perspective de l'industrie » sont 19 % inférieurs en 2021 à l'estimation susmentionnée (9 184 travailleur.se.s de la culture contre 11 300). Deux raisons principales permettent d'expliquer cet écart :

- L'estimation dans le présent rapport repose sur le nombre de personnes qui ont travaillé depuis le 1^{er} janvier 2020, qu'elles aient fait ou non partie de la population active au moment même du recensement (du 2 au 8 mai 2021). Par contre, plusieurs autres statistiques excluent les personnes qui ne faisaient pas partie de la population active au moment du recensement (ou lors d'une autre période de référence). Selon les données de recensement pour le Nouveau-Brunswick, les estimations élargies sont environ 11 % plus élevées que celles qui portent sur une définition plus spécifique de la main-d'œuvre. Compte tenu de cet écart de 11 %, la main-d'œuvre culturelle pourrait comprendre 1 000 personnes supplémentaires.
- L'estimation dans ce rapport inclut une profession généralement exclue, soit la traduction, un secteur qui emploie 300 personnes au Nouveau-Brunswick, d'après les données de recensement.

De plus, la perspective de l'industrie comprend probablement des groupes professionnels légèrement différents de ceux de l'analyse fondée sur les données de recensement, mais la liste exacte de ces différences n'est pas publiée.

L'autre mesure fournie par les données extraites des indicateurs de la culture, qui adopte ce qu'on appelle la « perspective du produit », donne des résultats très inférieurs à toutes les autres estimations (seulement 6 833 travailleur.se.s de la culture en 2021). Bien que les deux raisons évoquées plus haut s'appliquent aussi à cette estimation, elles contribuent beaucoup moins à expliquer ces différences. L'écart entre les deux perspectives est attribuable au moins en partie au regroupement de services tels que les abonnements télé, les services de téléphonie cellulaire et les services Internet. La télédistribution est considérée comme un produit culturel, alors que les services de cellulaire et Internet ne le sont pas. En raison du regroupement des services et des paiements, il est difficile de distinguer la valeur de chaque composante. Cependant, les entreprises qui fournissent ces services sont quand même considérées comme faisant partie des industries culturelles.

2 700 artistes dans la province

Les 2 700 artistes au Nouveau-Brunswick représentent 0,6 % de la main-d'œuvre provinciale, un pourcentage beaucoup plus faible que la moyenne nationale de 1,0 %. Au sein de la population active de la province, une personne sur 158 est artiste.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province où les artisan.e.s représentent la plus grande profession artistique. Dans la plupart des provinces, les musicien.ne.s sont la profession artistique la plus répandue, alors que cette profession vient en deuxième place au Nouveau-Brunswick.

Un **profil statistique des artistes du Nouveau-Brunswick** a été réalisé dans le cadre d'un **projet sur les lieux culturels de la province**. Le présent rapport fournit davantage de statistiques sur les artistes et beaucoup d'autres renseignements sur les leaders artistiques et l'ensemble de la main-d'œuvre culturelle.

Croissance de 50 % du nombre d'artistes depuis 1991 au Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick compte 50 % plus d'artistes professionnels.le.s qu'il y a 30 ans, comparativement à une augmentation de 10 % de l'ensemble de la population active. Le nombre d'artistes y est passé de 1 800 en 1991 à 2 700 en 2021.

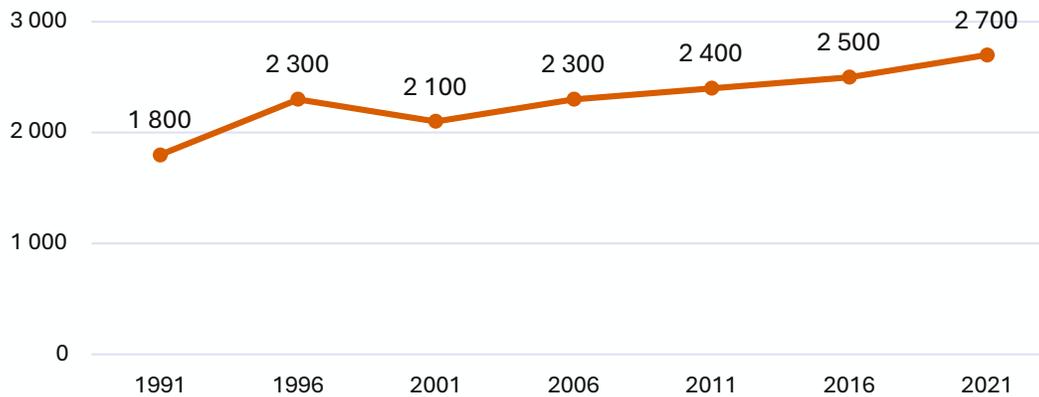
En comparaison, le nombre d'artistes a grimpé de 75 % au Canada, alors que la population active nationale a connu une croissance de 33 % au cours de la même période.

Le graphique suivant fait voir l'évolution du nombre d'artistes au Nouveau-Brunswick au cours de chacune des périodes de recensement, y compris une estimation présumée pour 2011. Les données du recensement de 2011 portant sur les artistes

ne sont pas comparables avec celles des autres années en raison de changements importants dans les méthodes de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (volontaire). Pour les besoins du graphique, l'auteur a estimé que le nombre

d'artistes en 2011 équivalait à la moyenne entre les estimations de 2006 et de 2016.

Évolution du nombre d'artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick entre 1991 et 2021

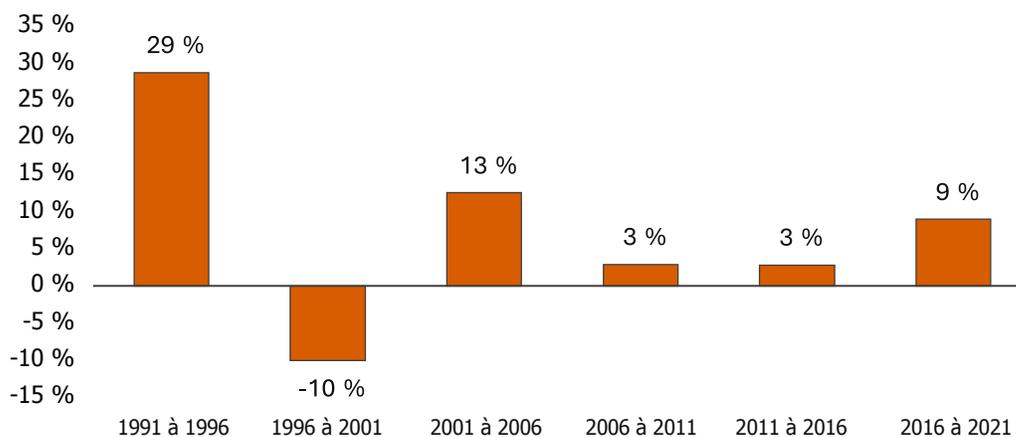


Hill Stratégies. Sources : Recensements de 1991, 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021. Les estimations de 2011 se situent à mi-chemin entre 2006 et 2016.

Différents taux de variation du nombre d'artistes au Nouveau-Brunswick

Comme le montre le graphique suivant, les changements du nombre d'artistes ont été très variables au fil du temps, leur nombre ayant augmenté de 29 % entre 1991 et 1996 pour ensuite diminuer de 10 % entre 1996 et 2001. Malgré cette diminution, le nombre d'artistes a augmenté de 16 % au cours des années 1990 (c.-à-d. de 1991 à 2001). Depuis 2001, il y a eu une augmentation au cours de chaque période quinquennale de recensement.

Évolution du nombre d'artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick par périodes de cinq ans entre 1991 et 2021



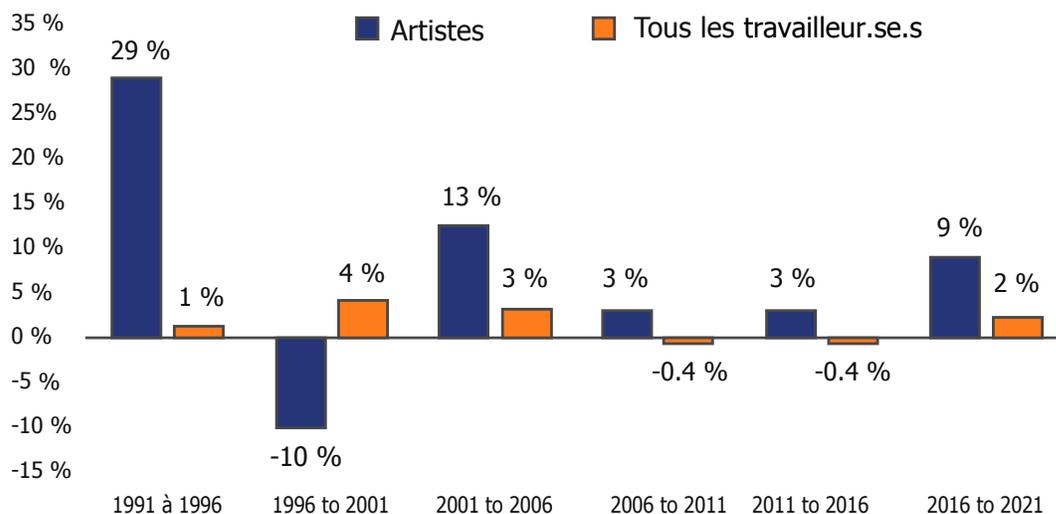
Hill Stratégies. Sources : Recensements de 1991, 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021. Les estimations pour 2011 se situent à mi-chemin entre 2006 et 2016.

Le graphique suivant fournit une comparaison supplémentaire avec l'évolution du nombre total de travailleur.se.s au Nouveau-Brunswick. Il montre que l'augmentation du nombre d'artistes a été supérieure à celle de l'ensemble de la population active au cours de chaque période de cinq ans, à l'exception de la diminution du nombre d'artistes entre 1996 et 2001. La différence entre les artistes et la population active totale est le plus frappante au cours de cette première période (de 1991 à 1996).

Il n'est pas possible de réaliser une analyse semblable pour l'ensemble de la main-d'œuvre culturelle.

En raison de nombreux changements dans la classification des groupes professionnels depuis 1991, il n'est pas possible d'analyser l'évolution du nombre de travailleur.se.s de la culture à partir des données de recensement.

Évolution du nombre d'artistes professionnel.le.s et de la population active au Nouveau-Brunswick par périodes de cinq ans entre 1991 à 2021



Hill Stratégies. Sources : Recensements de 1991, 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021. L'estimation de 2011 se situe à mi-chemin entre 2006 et 2016.

Plus de 600 leaders artistiques au Nouveau-Brunswick

Un total de 640 Néo-Brunswickois.es travaillent dans les cinq groupes professionnels considérés comme des leaders du domaine des arts, dont les producteur.rice.s, les réalisateur.rice.s et les chorégraphes, qui représentent près de la moitié de ce nombre :

- Les producteur.rice.s, les réalisateur.rice.s, les chorégraphes et le personnel connexe : 280 (44 % des leaders artistiques de la province)

- Les directeur.rice.s de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art : 160 (26 %)
- Les chef.fe.s d'orchestre, les compositeur.rice.s et les arrangeur.se.s : 90 (13 %)
- Les directeur.rice.s de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène : 80 (12 %)
- Restaurateur.rice.s et conservateur.rice.s : 40 (6 %)

Parmi les 640 leaders artistiques, 220 (ou 34 %) sont francophones, une proportion égale à celle des francophones au sein de la population active provinciale.

Caractéristiques démographiques des travailleur.se.s culturels, des artistes et des leaders artistiques

Le tableau suivant montre le pourcentage de travailleur.se.s du Nouveau-Brunswick selon certaines caractéristiques démographiques dans quatre groupes professionnels : les travailleur.se.s de la culture, les artistes, les leaders artistiques et la population active provinciale. Voici des faits qui en ressortent :

- Les femmes (près de 6 000) représentent 53 % des 11 300 travailleur.se.s du secteur des arts, de la culture et du patrimoine au Nouveau-Brunswick et les hommes, 47 % (environ 5 300).
- Les femmes représentent 57 % des artistes dans la province et les hommes, 43 %.
- Les femmes (y compris quelques personnes non binaires) constituent la majorité des travailleur.se.s culturels et des artistes, mais ne sont pas majoritaires parmi les leaders artistiques ni dans l'ensemble de la population active.
- La proportion de francophones est très semblable dans tous les groupes de professions.

- Les personnes ayant un niveau d'éducation élevé (baccalauréat ou grade supérieur) sont beaucoup plus nombreuses dans les professions artistiques et culturelles que dans la population active provinciale.
- Les artistes sont plus susceptibles d'être issu.e.s de l'immigration au Canada que le reste de la population active.
- En moyenne, les artistes ont tendance à être plus âgé.e.s que les autres travailleur.se.s.
- Le taux de travail indépendant est élevé dans les trois groupes de travailleur.se.s des arts et de la culture, et est particulièrement élevé chez les artistes.

Toute estimation du recensement portant sur moins de 40 personnes est considérée comme non fiable.

Le recensement de 2021 fournit certains renseignements sur les personnes transgenres et non binaires au sein de la population. Chez les artistes, ce renseignement n'est disponible que pour les quatre provinces de l'Atlantique combinées. Cette région compte 60 artistes transgenres et 110 artistes non binaires. Ensemble, les artistes transgenres et non binaires représentent 1,6 % des artistes de l'Atlantique, une proportion supérieure à la moyenne nationale de 1,2 %.

Caractéristiques démographiques des travailleur.se.s culturels, des artistes et des leaders artistiques

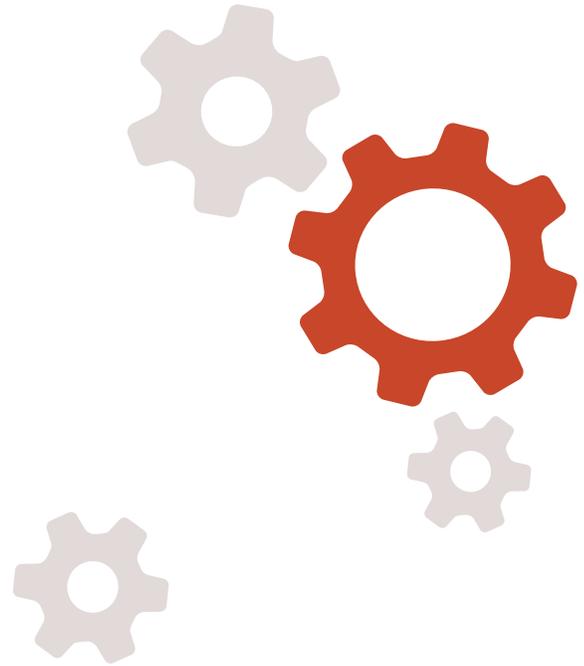
Caractéristiques	Travailleur.se.s culturels	Artistes	Leaders artistiques	Population active provinciale
Femmes	53 %	57 %	46 %	48 %
Francophones	34 %	32 %	34 %	34 %
Baccalauréat ou grade supérieur	41 %	41 %	59 %	23 %
Personnes racisées	5 %	5 %	Non fiables	6 %
Personnes immigrantes	9 %	13 %	8 %	6 %
Autochtones	4 %	5 %	Non fiables	4 %
Ayant un enfant à la maison	35 %	30 %	36 %	38 %
55 ans ou plus	28 %	36 %	30 %	27 %
Travail indépendant	27 %	58 %	24 %	10 %
Résidant dans l'une des 3 plus grandes villes	38 %	41 %	43 %	28 %
Résidant dans une collectivité rurale (moins de 1 000 habitants)	39 %	41 %	30 %	49 %

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.

Les femmes sont nombreuses dans les métiers d'art

Les artisanes représentent la plus grande profession chez les femmes artistes au Nouveau-Brunswick, suivies des musiciennes. Chez les hommes, les musiciens forment la plus grande profession, suivis des producteurs, réalisateurs et chorégraphes. On compte peu de femmes parmi les producteur.ice.s, réalisateur.ice.s et chorégraphes, le groupe au revenu médian le plus élevé parmi les groupes professionnels artistiques.

Le tableau suivant présente le nombre d'artistes selon le sexe et la profession. Dans ce tableau (et partout ailleurs dans ce rapport), le terme « femmes » désigne le groupe « femmes + » que Statistique Canada a établi pour le recensement de 2021. Le groupe des « femmes + » comprend les femmes cisgenres, les femmes transgenres ainsi que certaines personnes non binaires (probablement celles à qui on a assigné le sexe féminin à la naissance, **mais ce n'est pas parfaitement clair d'après la description de Statistique Canada**). Parallèlement, le groupe des « hommes » comprend les hommes cisgenres, les hommes transgenres ainsi que certaines personnes non binaires (probablement celles à qui on a assigné le sexe masculin à la naissance).



Nombre d'artistes du Nouveau-Brunswick selon le sexe et la profession

Groupe de professions	Femmes	Hommes	Total
Artisan.e.s et artistes des métiers d'art	370	160	530
Musicien.ne.s	270	250	520
Écrivain.e.s (sauf rédacteur.rice.s techniques)	210	150	360
Danseur.se.s	180	<40	180
Peintres, sculpteur.rice.s et autres artistes des arts visuels	180	110	290
Photographes	140	120	260
Producteur.rice.s, réalisateur.rice.s, chorégraphes et professions connexes	80	200	280
Acteur.rice.s, comédien.ne.s et artistes de cirque	50	80	130
Chef.fe.s d'orchestre, compositeur.rice.s et arrangeur.se.s	40	40	80
Tou.te.s les artistes	1 540	1 140	2 680

Remarque : Le nombre d'artistes selon le sexe inclut les personnes cisgenres, les personnes transgenres et certaines personnes non binaires (probablement celles à qui on a assigné le mauvais sexe à la naissance).

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.

Caractéristiques démographiques des femmes et des hommes artistes

Au Nouveau-Brunswick, les femmes artistes ont davantage tendance que les hommes artistes à être francophones, à habiter en région rurale et à avoir un enfant à la maison. Les femmes artistes ont également tendance à être plus jeunes que les hommes. Par ailleurs, les femmes artistes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir un baccalauréat ou un grade supérieur ou d'être des travailleuses autonomes. Parmi les femmes artistes du Nouveau-Brunswick, on observe les caractéristiques suivantes :

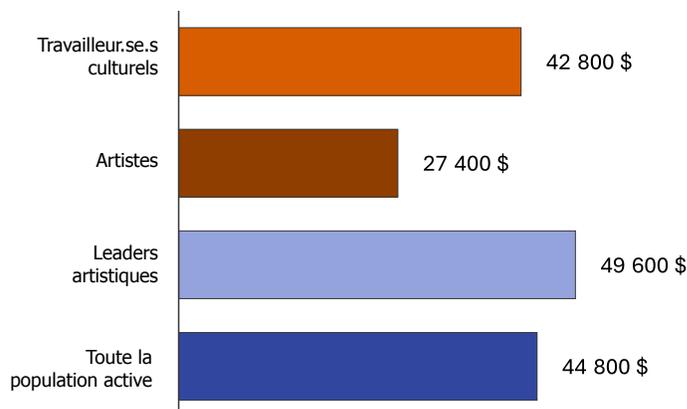
- 33 % sont francophones (c.-à-d. de **langue officielle minoritaire**), soit un taux légèrement moins élevé que chez les hommes artistes (30 %).
- 44 % vivent en région rurale, une proportion beaucoup plus élevée que les hommes artistes (37 %).
- 33 % ont un enfant à la maison, un taux bien supérieur à celui chez les hommes artistes (26 %).
- 33 % ont 55 ans ou plus, une proportion plus élevée que parmi les hommes artistes (30 %).
- 39 % possèdent un baccalauréat ou un grade supérieur, une proportion moins élevée que chez les hommes artistes (43 %).
- 55 % travaillent à titre indépendant, un taux inférieur à celui chez les hommes artistes (62 %).
- 6 % sont issues de groupes racisés, un pourcentage légèrement plus élevé que chez les hommes artistes (4 %).
- 13 % ont immigré au Canada, soit le même pourcentage que les hommes artistes.
- 5 % sont Autochtones, soit la même proportion que chez les hommes artistes.

Revenus des travailleur.se.s culturels, des artistes et des leaders artistiques en 2020

Le graphique suivant montre que le revenu personnel médian des travailleur.se.s culturels du Nouveau-Brunswick est de 42 800 \$, soit 4 % de moins que celui de la population active provinciale (44 800 \$). Chez les artistes, le revenu personnel médian s'établit à seulement 27 000 \$, soit 39 % de moins que celui de l'ensemble de la population active. Enfin, le revenu personnel médian des leaders artistiques, qui occupent des postes de direction dans le secteur des arts, est de 49 600 \$, soit 11 % de plus que le salaire personnel médian de l'ensemble de la population active.

Le revenu personnel médian comprend toutes les sources de revenu, soit le revenu d'emploi, l'aide financière versée pendant la pandémie, le revenu de location, le revenu de placements et les autres sources de revenu.

Revenu personnel médian des artistes, des travailleur.se.s culturels, des leaders artistiques et de la population active du Nouveau-Brunswick, 2020



Remarque : Les revenus personnels comprennent toutes les sources de revenu d'un individu pendant l'année civile 2020. Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.

Les travailleur.se.s du Nouveau-Brunswick gagnent un revenu personnel médian moins élevé que celui de la population active canadienne dans les mêmes grands groupes de professions.

- Travailleur.se.s culturels : 8 % inférieur au N.-B. (42 800 \$ contre 46 400 \$)
- Artistes : 10 % inférieur au N.-B. (27 400 \$ contre 30 200 \$)
- Leaders artistiques : 15 % inférieur au N.-B. (49 600 \$ contre 57 200 \$)
- Toute la population active : 11 % inférieur au N.-B. (44 800 \$ contre 49 600 \$)

Revenus personnels des francophones et des anglophones dans le secteur des arts et de la culture

Comme le montre le tableau ci-dessous, aucune tendance précise ne se dégage des écarts de revenus entre les membres de la minorité francophone et les locuteur.ice.s d'autres langues (principalement des anglophones). Les leaders artistiques francophones ont des revenus personnels inférieurs, mais les francophones ont des revenus légèrement plus élevés que ceux des anglophones parmi les artistes, la main-d'œuvre culturelle et l'ensemble de la population active.

Revenu personnel médian des artistes, de la main-d'œuvre culturelle et des leaders artistiques, selon la langue			
Groupe de professions	Francophones	Anglophones et autres	Toutes les langues
Main-d'œuvre culturelle	44 800 \$	41 600 \$	42 800 \$
Artistes	29 800 \$	25 600 \$	27 400 \$
Leaders artistiques	48 000 \$	51 200 \$	49 600 \$
Toute la population active	45 600 \$	44 400 \$	44 800 \$

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.

L'écart des revenus entre les sexes est de 12 % chez les travailleur.se.s culturels et de 27 % chez les artistes

Le revenu personnel médian des travailleur.se.s culturels au Nouveau-Brunswick (de toutes les sources) était de 40 000 \$ chez les femmes et de 45 600 \$ chez les hommes en 2020, soit un écart de 12 %, ce qui est comparable à l'écart de 14 % dans la population active provinciale.

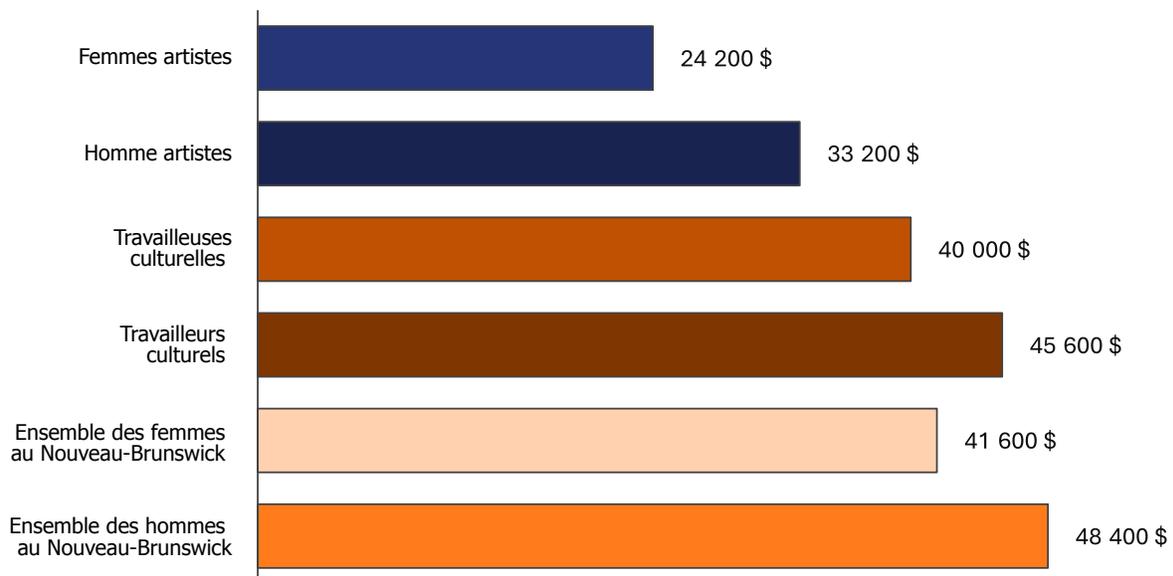
L'écart des revenus entre les sexes est particulièrement important chez les artistes du Nouveau-Brunswick. Le revenu personnel médian des femmes artistes était de 24 200 \$ en 2020, soit 27 % inférieur à celui des hommes artistes (33 200 \$).

Par contre, chez les leaders artistiques du Nouveau-Brunswick, les revenus des femmes étaient 14 % plus élevés que ceux des hommes en 2020 (revenu personnel médian de 51 600 \$ chez les femmes et de 45 200 \$ chez les hommes).

Dans la population active du Nouveau-Brunswick, les femmes avaient un revenu médian de 41 600 \$ comparativement à 48 400 \$ chez les hommes, un écart de 14 % entre les sexes.

Le graphique ci-dessous montre les revenus personnels médians des femmes et des hommes qui sont artistes ou qui font partie de la main-d'œuvre culturelle, en les comparant à ceux de l'ensemble de la population active provinciale.

Revenus personnels médians des artistes, de la main-d'œuvre culturelle, des leaders artistiques et de la population active du Nouveau-Brunswick selon le sexe, 2020



Remarque : Les revenus personnels comprennent toutes les sources de revenu d'un individu pendant l'année civile 2020.

L'analyse financière présentée dans ce rapport porte sur les revenus médians, que l'on estime être une meilleure indication de la situation typique des artistes professionnel.le.s que les revenus moyens, une mesure statistique qui subit davantage l'influence de quelques individus à revenu très élevé. Il ne faut pas oublier que les données sur les revenus tirées du recensement de 2021 portent sur l'année civile 2020, qui a été témoin de plusieurs confinements et d'une baisse importante de l'activité artistique en raison de la pandémie.

Revenus d'emploi et revenus des ménages des travailleur.se.s culturels, des artistes et des leaders artistiques

En 2020, année où l'activité artistique a connu un ralentissement lié à la pandémie, le revenu d'emploi médian des artistes du Nouveau-Brunswick était inférieur à 9 000 \$, environ le quart du revenu d'emploi médian de tous les travailleur.se.s du Nouveau-Brunswick.

Le tableau suivant présente deux autres mesures des revenus des artistes, de la main-d'œuvre culturelle et des leaders artistiques du Nouveau-Brunswick, en les comparant aux revenus de la population active provinciale. Le revenu d'emploi comprend les gains liés au travail (y compris le revenu net tiré du travail autonome), alors que le revenu des ménages donne la mesure de la situation financière familiale des travailleur.se.s.

Les statistiques sur les revenus indiquent que les artistes du Nouveau-Brunswick font des sacrifices financiers importants pour exercer leur profession. C'était particulièrement le cas en 2020, alors que le revenu d'emploi médian des artistes correspondait au quart environ du revenu d'emploi médian de toute la population active, ce qui a des répercussions sur le revenu personnel médian des artistes (39 % inférieur à celui de la population active) et sur le revenu total de leur ménage (19 % inférieur à celui de la population active).

Revenu d'emploi médian et revenu médian du ménage des artistes, de la main-d'œuvre culturelle et des leaders artistiques du Nouveau-Brunswick		
Main-d'œuvre culturelle	Revenu d'emploi médian	Écart par rapport à la population active provinciale
Artistes	32 400 \$	-9 %
Leaders artistiques	8 500 \$	-76 %
Population active provinciale	41 600 \$	+17 %
Provincial labour force	35 600 \$	

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.



Analyse du nombre de travailleur.se.s culturels et d'artistes par comté et par municipalité

Le tableau ci-dessous montre l'analyse du nombre d'artistes et de travailleur.se.s culturels par comté et par municipalité (selon les délimitations municipales de 2021).

La proportion de travailleur.se.s culturels, y compris d'artistes, est plus élevée dans le comté de Westmorland et à Moncton que dans la population active provinciale. Le même constat vaut pour le comté de York et Fredericton. Dans les autres régions, les chiffres correspondent raisonnablement à ceux de l'ensemble de la population active.

Nombre de travailleur.se.s dans les professions culturelles et artistiques et la population active par comté, y compris 11 municipalités (selon les délimitations de 2021)						
Comté/municipalité (avant la réforme de 2023)	Main-d'œuvre culturelle	% de la main-d'œuvre culturelle du N.-B.	Artistes	% des artistes du N.-B.	Toute la population active	% de la population active du N.-B.
Westmorland	3 000	27 %	760	28 %	93 200	22 %
Moncton	1 700	15 %	440	16 %	45 580	11 %
Dieppe	510	4 %	110	4 %	16 830	4 %
Paroisse de Moncton	120	1,1 %	Données non fiables		6 375	1,5 %
York	2 300	20 %	520	20 %	60 400	14 %
Fredericton	1 600	14 %	390	15 %	37 165	9 %
Saint-Jean (comté)	1 030	9 %	270	10 %	41 400	10 %
Saint-Jean (ville)	960	8 %	260	9 %	37 700	9 %
Kings	980	9 %	240	9 %	39 200	9 %
Quispamsis	300	2,7 %	70	2,6 %	10 650	2,5 %
Gloucester	820	7 %	210	8 %	40 400	10 %
Tracadie	150	1,4 %	50	2,0 %	8 535	2,0 %
Bathurst	40	0,4 %	Données non fiables		2 510	0,6 %
Albert	450	4 %	120	4 %	17 400	4 %
Riverview	280	2,5 %	70	2,6 %	11 885	2,8 %
Northumberland	440	4 %	150	5 %	23 100	5 %
Miramichi	130	1,2 %	Données non fiables		8 960	2,1 %
Madawaska	380	3,4 %	50	1,9 %	16 900	4,0 %
Edmundston	200	1,7 %	Données non fiables		8 115	1,9 %
Carleton	320	2,8 %	60	2,4 %	14 700	3,5 %
Kent	320	2,8 %	40	1,7 %	17 200	4,1 %
Sunbury	310	2,7 %	70	2,6 %	15 800	3,7 %
Charlotte	280	2,5 %	60	2,4 %	14 000	3,3 %
Restigouche	280	2,5 %	Données non fiables		15 200	3,6 %
Victoria	230	2,0 %	Données non fiables		9 300	2,2 %
Queens	170	1,5 %	50	1,9 %	5 200	1,2 %
Nouveau-Brunswick	11 300	100 %	2 700	100 %	423 300	100 %

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.

Le tableau ci-dessous fournit d'autres renseignements sur la main-d'œuvre culturelle et les artistes par comté et par municipalité, dont la concentration de travailleur.se.s culturels et d'artistes dans la population active locale, ainsi que le revenu personnel médian de la main-d'œuvre culturelle, des artistes et de la population active locale.



Travailleur.se.s culturels et artistes en pourcentage de la population active locale et revenu médian par comté, y compris 11 municipalités (délimitations de 2021)					
Comté/municipalité (avant la réforme de 2023)	Main-d'œuvre culturelle en % de la population active locale	Artistes en % de la population active locale	Revenu personnel médian de la main-d'œuvre culturelle (\$)	Revenu personnel médian des artistes (\$)	Revenu personnel médian de toute la population active (\$)
Westmorland	3,2 %	0,8 %	44 800 \$	30 200 \$	45 600 \$
Moncton	3,7 %	1,0 %	44 800 \$	34 400 \$	43 600 \$
Dieppe	3,0 %	0,6 %	51 200 \$	34 400 \$	51 600 \$
Paroisse de Moncton	1,9 %	Données non fiables	41 600 \$	Données non fiables	49 200 \$
York	3,8 %	0,9 %	43 200 \$	26 600 \$	46 000 \$
Fredericton	4,4 %	1,0 %	42 000 \$	26 600 \$	44 800 \$
Saint-Jean (comté)	2,5 %	0,7 %	40 000 \$	26 800 \$	43 200 \$
Saint-Jean (ville)	2,5 %	0,7 %	40 000 \$	27 600 \$	43 200 \$
Kings	2,5 %	0,6 %	42 000 \$	22 000 \$	50 400 \$
Quispamsis	2,9 %	0,7 %	49 200 \$	26 800 \$	60 000 \$
Gloucester	2,0 %	0,5 %	36 800 \$	26 000 \$	41 600 \$
Tracadie	1,8 %	0,6 %	35 200 \$	23 200 \$	40 000 \$
Bathurst	1,6 %	Données non fiables	28 800 \$	Données non fiables	44 800 \$
Albert	2,6 %	0,7 %	43 600 \$	34 000 \$	46 000 \$
Riverview	2,4 %	0,6 %	44 000 \$	39 200 \$	46 000 \$
Northumberland	1,9 %	0,6 %	37 600 \$	25 600 \$	43 200 \$
Miramichi	1,5 %	Données non fiables	39 600 \$	Données non fiables	46 000 \$
Madawaska	2,2 %	0,3 %	42 400 \$	36 800 \$	43 600 \$
Edmundston	2,4 %	Données non fiables	38 000 \$	Données non fiables	44 000 \$
Carleton	2,1 %	0,4 %	42 000 \$	25 200 \$	42 800 \$
Kent	1,9 %	0,3 %	48 400 \$	18 000 \$	43 200 \$
Sunbury	2,0 %	0,4 %	48 800 \$	43 200 \$	50 800 \$
Charlotte	2,0 %	0,5 %	42 800 \$	38 400 \$	43 200 \$
Restigouche	1,8 %	Données non fiables	37 600 \$	Données non fiables	42 400 \$
Victoria	2,5 %	Données non fiables	39 200 \$	Données non fiables	42 800 \$
Queens	3,2 %	1,0 %	46 000 \$	20 600 \$	43 600 \$
Nouveau-Brunswick	2,7 %	0,6 %	42 800 \$	27 400 \$	49 600 \$

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.

Les travailleur.se.s culturels et les artistes sont nombreux dans les régions rurales et les petites villes

Aux fins de l'interprétation des données de recensement, les « régions rurales et petites villes » comprennent toutes les collectivités de moins de 30 000 personnes, ce qui englobe les collectivités rurales (qui désignent les régions « **dont la population est inférieure à 1 000 habitants et où la densité de population est inférieure à 400 habitants par kilomètre carré** ») et les petites villes (qui désignent les « petits centres de population, comptant une population de 1 000 à 29 999 habitants ») selon la classification de Statistique Canada.

D'après cette définition, il y a beaucoup plus de travailleur.se.s culturels et d'artistes dans les régions rurales et les petites villes que dans les trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick (et un peu plus de leaders artistiques), comme le montre le tableau qui suit.

Comparativement aux autres provinces, la proportion d'artistes et de travailleur.se.s culturels vivant en région rurale ou dans une petite ville est très élevée au

Nouveau-Brunswick. C'est l'une des deux seules provinces où plus de la moitié de la main-d'œuvre culturelle (56 %) et des artistes (55 %) vivent en milieu rural ou dans une petite ville.

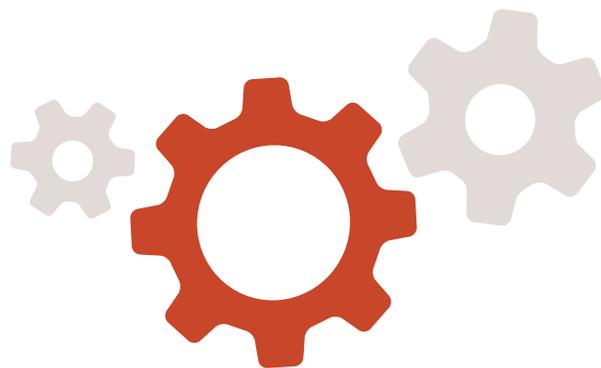
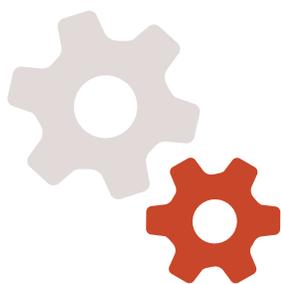
L'autre province dans le même cas est l'Île-du-Prince-Édouard, où la seule agglomération de plus de 30 000 personnes est Charlottetown. À l'Île, 56 % de la main-d'œuvre culturelle et 59 % des artistes vivent à l'extérieur de la capitale, ce qui constitue les proportions les plus élevées de travailleur.se.s dans les régions rurales et les petites villes parmi les provinces.

La proportion de travailleur.se.s culturels et d'artistes vivant en région rurale ou dans une petite ville est également plutôt élevée en Nouvelle-Écosse (44 % de la main-d'œuvre culturelle et 49 % des artistes), à Terre-Neuve-et-Labrador (42 % de la main-d'œuvre culturelle et 37 % des artistes) et en Saskatchewan (33 % de la main-d'œuvre culturelle et 34 % des artistes).

À l'échelle du pays, seulement 19 % de la main-d'œuvre culturelle et 20 % des artistes résident dans les régions rurales et les petites villes.

Proportion de travailleur.se.s résidant dans les régions rurales et les petites villes et dans les trois plus grandes villes du Nouveau-Brunswick : main-d'œuvre culturelle, artistes et leaders artistiques				
Collectivités	Main-d'œuvre culturelle	Artistes	Leaders artistiques	Population active provinciale
Régions rurales et petites villes	56 %	55 %	48 %	66 %
Trois plus grandes villes	38 %	41 %	43 %	28 %

Source : Recensement de 2021, données spéciales commandées par Hill Stratégies.



Quelles municipalités néo-brunswickoises offrent les meilleures conditions (statistiques) aux artistes?

Dans une [récente comparaison statistique entre les municipalités](#) qui comptent beaucoup d'artistes et où le revenu médian des artistes est relativement élevé, on constate qu'aucune municipalité du Nouveau-Brunswick ne s'est classée parmi les 20 premières des 142 municipalités canadiennes qui comptent au moins 100 artistes.

Le classement des municipalités s'appuie sur deux mesures : le nombre d'artistes en tant que pourcentage de la population active locale et le revenu médian des artistes par rapport au revenu médian de la population active locale. La moyenne des deux mesures a été utilisée pour déterminer les municipalités qui obtiennent un classement relativement élevé en ce qui concerne les deux mesures.

Moncton est la ville du Nouveau-Brunswick qui a obtenu le meilleur classement, ex æquo en 22^e place. Les 440 artistes de la ville représentent 1,0 % de la population active locale, et le revenu médian des artistes, de 34 400 \$, est 21 % inférieur au revenu médian des autres travailleur.se.s de cette ville.

Fredericton s'est classée 52^e : les 400 artistes de la capitale représentent 1,1 % de la population active locale, mais le revenu médian des artistes, de 26 600 \$, est 41 % inférieur au revenu médian des autres travailleur.se.s de cette ville.

Dieppe s'est classée ex æquo au 82^e rang : les 110 artistes de la ville représentent 0,6 % de la population active locale, et le revenu médian des artistes, de 34 000 \$, est 33 % inférieur au revenu médian des autres travailleur.se.s de cette ville.

Saint-Jean est arrivée en 84^e place : ses 260 artistes représentent 0,7 % de la population active locale, et le revenu médian des artistes, de 27 600 \$, est 36 % inférieur au revenu médian des autres travailleur.se.s de cette ville.

Dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, les 2 700 artistes représentent 0,6 % de la population active provinciale, et le revenu médian des artistes, de 27 400 \$, est 39 % inférieur au revenu médian des autres travailleur.se.s de la province.



Le cumul d'emplois est répandu chez les travailleur.se.s du secteur de la culture et des sports

Malheureusement, les questions du recensement ne portent que sur l'emploi auquel les répondant.e.s consacrent le plus de temps. Pour tenir compte des emplois multiples, nous avons dû appuyer notre analyse sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est menée tous les mois, mais les renseignements qui suivent sont fondés sur les moyennes annuelles, qui fournissent des données plus fiables surtout en ce qui a trait aux provinces les plus petites.

En raison de la petite taille de l'échantillon de l'EPA, nous ne disposons que de classements sommaires. Bien que ces classements sommaires comprennent un certain nombre de travailleur.se.s du secteur des loisirs et des sports, la grande majorité des travailleur.se.s du secteur – de 75 à 80 % environ – font partie de la main-d'œuvre artistique et culturelle. Il est à noter que ces classements sommaires excluent certaines professions culturelles que nous avons incluses dans ce rapport, telles que les architectes, les commis de bibliothèques et plusieurs professions du domaine de l'impression et de l'édition.

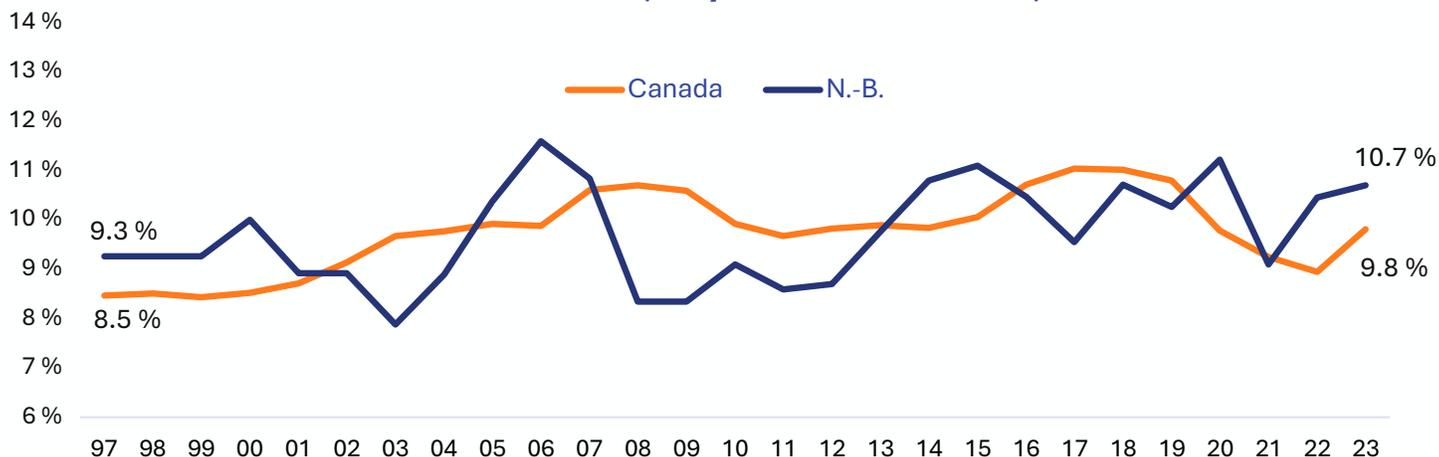
Au Nouveau-Brunswick comme dans toutes les provinces, le taux de cumul d'emplois est beaucoup plus élevé chez le personnel du secteur des arts, de la culture et des sports (10,7 %) que dans la population active provinciale (4,6 %). D'autres études ont montré que, de façon générale, [le cumul d'emplois est plus fréquent chez les travailleur.se.s des arts des petites provinces](#) que chez ceux des grandes provinces. Le taux moyen national de cumul d'emplois est de 9,8 % chez les travailleur.se.s du secteur des arts, de la culture, des loisirs et des sports et de 5,4 % dans la population active canadienne.

Légère augmentation en 25 ans du cumul d'emplois dans les arts et la culture

Des données fiables sur les emplois multiples sont disponibles depuis 1997 pour le Nouveau-Brunswick. Le graphique ci-dessous du taux de cumul d'emplois au Nouveau-Brunswick montre que les données provinciales ont connu plusieurs creux et sommets, ce qui est probablement attribuable au très petit échantillon dans la province. Le taux de cumul d'emplois au Nouveau-Brunswick a été tantôt supérieur, tantôt inférieur à la moyenne nationale.

Si on fait abstraction des nombreux creux et sommets, le taux de cumul d'emplois dans les arts, la culture et les sports au Nouveau-Brunswick semble avoir augmenté légèrement au fil du temps. Le taux de cumul d'emplois dans la province était plus élevé en 2023 (10,7 %) qu'en 1997 (9,3 %).

Taux de cumul d'emplois chez le personnel des arts, de la culture et des sports, Nouveau-Brunswick et Canada, moyenne mobile sur 3 ans, de 1997 à 2023



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0410-01, Personnes ayant plus d'un emploi selon la profession, données annuelles.

Données canadiennes : Le taux de cumul d'emplois dans les arts et la culture n'a pas cessé d'augmenter depuis la pandémie

Au Canada, le pourcentage d'employé.e.s du secteur de la culture et des sports qui occupaient plus d'un emploi a augmenté tous les ans depuis 2020. Le taux de cumul d'emplois se situait à 7,3 % en 2020, son plus bas niveau en 25 ans, mais a augmenté à 8,5 % en 2021, à 9,4 % en 2022 et à 10,0 % en 2023.

Le taux de cumul d'emplois en 2023 semble revenir à des valeurs égales ou supérieures à 10 %, qui étaient plus fréquentes avant la pandémie. Le taux de cumul d'emplois a chuté radicalement entre 2019 et 2020, à un moment où il était difficile pour de nombreux travailleur.se.s culturels d'avoir ne serait-ce qu'un emploi.

En raison de la petite taille de l'échantillon au Nouveau-Brunswick, les changements depuis 2020 ne ressortent pas aussi clairement.

Notre analyse du cumul d'emplois est une adaptation de deux articles récents tirés de la série *Regards statistiques sur les arts*.

Méthodologie et autres sources de renseignements

La plupart de notre analyse se fonde sur des données personnalisées commandées et achetées par Hill Stratégies auprès de Statistique Canada et tirées du formulaire long du recensement de 2021.

La perspective professionnelle de ce rapport prend en compte les personnes qui travaillent dans l'ensemble de l'économie, pourvu qu'elles soient classées dans l'un des 52 groupes de professions culturelles. Les professions culturelles comprennent 10 professions artistiques et cinq professions de leaders artistiques.

L'analyse porte sur les travailleur.se.s professionnels selon une définition bien particulière du terme « professionnel ». Les données de recensement sur les professions comprennent les personnes qui ont **travaillé plus d'heures** comme artistes que dans toute autre profession entre le 2 et le 8 mai 2021, ainsi que les personnes qui ne faisaient pas partie de la population active durant cette période, mais qui avaient **travaillé plus d'heures dans leur art que dans toute autre profession entre janvier 2020 et mai 2021**.

Les artistes à temps partiel qui ont consacré plus de temps à une autre profession en mai 2021 seraient classé.e.s dans l'autre profession. (La même remarque vaut pour les professions de leaders artistiques et toutes les professions culturelles.)

Afin d'assurer la confidentialité et la fiabilité des données, aucune estimation dans le présent rapport ne porte sur un échantillon de moins de 40 personnes.

Il est important de se rappeler **le contexte difficile de la pandémie au printemps 2021** dans l'interprétation des données de recensement sur les artistes et la main-d'œuvre culturelle, qui ont été recueillies en mai 2021. Les données sur les revenus se rapportent à l'année civile 2020, qui a été témoin de plusieurs confinements et d'une importante diminution de l'offre culturelle en raison de la pandémie.

Dans l'ensemble, le Canada compte **914 000 personnes qui travaillent dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine**, soit 4,4 % de toute la main-d'œuvre canadienne. Les 52 groupes professionnels de cette

catégorie comprennent les **10 professions d'artistes** et les cinq professions de leaders artistiques, ainsi que de nombreuses autres professions dans les arts de la scène, l'enregistrement sonore, le cinéma, la vidéo, la radiodiffusion, les bibliothèques, les archives, les galeries d'art, les musées, d'autres établissements patrimoniaux, l'architecture, le design, l'impression et l'édition. Parmi les autres professions culturelles, on note les graphistes, les opérateur.rice.s de presse à imprimer, les éditeur.rice.s, les traducteur.rice.s, les architectes et des professionnel.le.s du financement, de la publicité, du marketing et des relations publiques, ainsi que les professions à vocation patrimoniale telles que les bibliothécaires, les commissaires d'exposition et les archivistes.

Les 202 900 artistes professionnel.le.s du Canada représentent 1,0 % de la population active nationale. Autrement dit, parmi la population active canadienne, une personne sur 102 est un.e artiste.

Les 10 professions d'artistes sont les suivants :

- Auteur.rice.s, rédacteur.rice.s et écrivain.e.s (à l'exception des rédacteur.rice.s techniques)
- Peintres, sculpteur.rice.s et autres artistes des arts visuels
- Artisan.e.s et artistes en métiers d'art
- Photographes
- Producteur.rice.s, réalisateur.rice.s, chorégraphes et professions connexes
- Chef.fe.s d'orchestre, compositeur.rice.s et arrangeur.se.s
- Musicien.ne.s et chanteur.se.s
- Danseur.se.s
- Acteur.rice.s, comédien.ne.s et artistes de cirque
- Autres artistes de spectacle

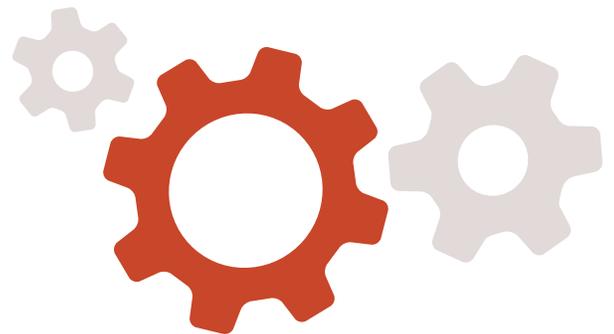
Au Canada, plus 56 000 personnes travaillent dans les cinq professions de leaders artistiques.

- Chef.fe.s d'orchestre, compositeur.rice.s et arrangeur.se.s
- Restaurateur.rice.s et conservateur.rice.s
- Directeur.rice.s de bibliothèques, de musées et de galeries d'art
- Directeur.rice.s de l'édition, du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène
- Producteur.rice.s, réalisateur.rice.s, chorégraphes et professions connexes

Bien entendu, cette catégorie ne rassemble pas toutes les personnes qui occupent un poste de direction dans ce secteur. Plusieurs d'entre elles sont exclues du dénombrement des travailleur.se.s culturels en raison du manque de renseignements pointus dans les catégories professionnelles standards, telles que les directeur.rice.s d'associations culturelles, les fonctionnaires de tous les ordres de gouvernement qui travaillent dans le secteur culturel, ainsi que le personnel de conseil et de recherche du secteur des arts et de la culture.

Il est à noter que deux des professions de leaders artistiques (producteur.rice.s, etc., et chef.fe.s d'orchestre, etc.) sont aussi répertoriées parmi les professions artistiques. Dans la pratique, le nombre de leaders artistiques ne devrait pas s'ajouter au nombre des artistes.

D'autres détails sur les **groupes professionnels faisant partie de chacune des catégories** sont disponibles dans un article de notre série Regards statistiques sur les arts, qui expose aussi les **méthodes menant au choix des 52 professions culturelles**. Un autre article faisait ressortir **les forces et les limites du recensement quant au dénombrement des artistes et des travailleur.se.s culturels**. On trouvera de nombreuses autres statistiques dans les **analyses de recensements publiées par Hill Stratégies dans le cadre de sa série Regards statistiques sur les arts**.





artsLink NB

The arts are vital to all New Brunswickers

